

Foule, violence, folie : une hantise politique récurrente



L'Assemblée générale du Comité régional d'histoire de la Sécurité Sociale d'Occitanie réunie le 9 juin 2023 à Montpellier a bénéficié de deux présentations. Sophie Sélusi a traité d'une « *Approche historique de la couverture des risques professionnels concernant les pathologies psychiques* ». Albert Anouilh est intervenu sur le thème : « *Foule, violence, folie : une hantise politique récurrente* ». Il nous en a adressé une version enrichie pour ce numéro. Au nom du Comité régional, je l'en remercie.

Dans cette recherche, il étudie ces thèmes très actuels. Il analyse la foule, terme polémique « dont l'imprécision fait la force » depuis Aristote jusqu'à Gustave Le Bon, auteur en 1895 de la *Psychologie des foules* qui inspirera nombre de dirigeants. Cette étude particulièrement dense traverse donc les siècles et met notamment l'accent sur la pauvreté et ses incidences. Elle en rappelle les évolutions du Moyen-âge au Siècle des lumières. Déjà en 1525 pour Juan Luis Vives la misère procède des vices et de la paresse, le travail étant un remède social. La mendicité est décriée sous l'Ancien-régime et aussi par John Locke qui en 1697 propose des mesures coercitives. La violence sera constante au XVIIIe siècle avec ses émeutes de la faim qui connaissent leur paroxysme sous la Révolution française.

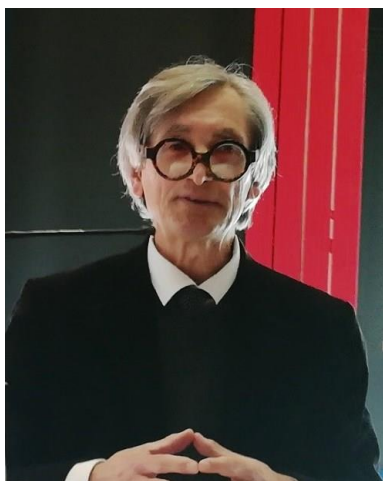
Si les thèmes étudiés par Albert Anouilh ne sont pas spécifiques à la France et sont souvent utilisés par les politiques pour mobiliser l'opinion publique, le contexte révolutionnaire français de 1789, 1830 et 1848, les rend particulièrement présents chez les auteurs du XIXe siècle. Mais c'est surtout la Commune de 1871 qui provoque l'incompréhension des écrivains en particulier d'Ernest Renan et d'Hippolyte Taine. Albert Anouilh procède à une nosographie de la Commune et de la Révolution, assimilées à des maladies à disséquer.

La foule deviendra un « objet de science ». Albert Anouilh se montre critique à l'égard du « bon docteur » Le Bon pour qui la démocratie est emplie de tares. Il met en avant le solidarisme de Léon Bourgeois et conclut positivement par une citation de Durkheim sur l'importance des corps intermédiaires et des groupes professionnels.

Ces quelques lignes ne sont qu'un aperçu d'un texte dense. J'invite le lecteur à lire les notes de bas de pages, souvent conséquentes et significatives de la pensée de l'auteur. La prochaine Lettre d'information aura trait à la présentation de Sophie Sélusi sur les risques professionnels.

Michel Lages
Président du Comité régional d'histoire
de la Sécurité sociale
d'Occitanie-Pyrénées-Méditerranée

Biographie



Albert Anouilh, diplômé de lettres et de philosophie, est ancien élève de l'École Nationale de Sécurité Sociale (EN3S ex CNESS).

Il a été agent de direction dans plusieurs organismes du régime agricole et du régime général de Sécurité sociale.

Directeur de la MSA de l'Ariège, il a participé, en qualité de directeur général adjoint, à la création de la caisse de Midi-Pyrénées Sud. Il est directeur honoraire de la caisse de Mutualité sociale agricole de l'Ariège. Il a apporté son témoignage à Mathieu Peter lors de son étude sur l'*Histoire de la MSA de l'Ariège* (Lettres d'information n° 16 et 17). Après son activité professionnelle, il a soutenu à Sciences Po Paris en avril 2014 un important travail de recherche intitulé : « *Sécurité sociale et handicap. Essai sur l'auto-fondation de l'État* ».

Personne qualifiée du Comité régional d'histoire de la Sécurité sociale Occitanie – Pyrénées - Méditerranée, Albert Anouilh a fait bénéficier le Comité de plusieurs communications :

- « *Maurice Hauriou, penseur du social* » présentée au Conseil d'administration le 7 décembre 2017¹.
- « *Solidarisme et Sécurité sociale, entre passé et avenir* » présentée au CA le 12 décembre 2018.
- « *Les ambiguïtés du Caducée* » ont fait l'objet de deux Lettres d'information (n° 28 et n° 29 de juin et novembre 2021).

Le texte ci-après a pour point de départ une présentation faite par Albert Anouilh lors de l'Assemblée générale du Comité à Montpellier en juin 2023 que l'auteur a enrichie. À noter que les titres des ouvrages en notes de bas de page sont en caractère gras pour en faciliter la lecture.

FOULE, VIOLENCE, FOLIE : UNE HANTISE POLITIQUE RÉCURRENTÉ

INTRODUCTION

« *L'émeute, la foule n'ont pas de légitimité face au peuple qui s'exprime via ses élus. Il ne faut pas laisser une sorte d'inversion des valeurs s'installer.* »

Cette déclaration du président de la République Emmanuel Macron aux élus de la majorité le 22 mars 2022, ne doit son relief éphémère qu'au contexte : prononcée au lendemain de manifestations contre l'allongement de l'âge légal de la retraite, à la veille d'une transformation des réseaux Pôle Emploi et de leur remplacement par des agences France Travail, et d'une réforme du RSA prévoyant une contrepartie travail.

Pour Serge Moscovici, « *Une foule, une masse, c'est l'animal social qui a rompu sa laisse. Les interdits de la morale sont balayés, avec les disciplines de la raison. Les hiérarchies morales desserrent leur emprise. Les différences entre types humains s'abolissent, et les hommes extériorisent dans l'action, souvent violente, leurs rêves et leurs passions, du plus brutal au plus héroïque, du délire au martyre. Un groupement humain en effervescence, un fourmillement constant, telle est la foule. Et aussi une force indomptable et aveugle, à même de surmonter tous les obstacles, de déplacer des montagnes ou de détruire l'œuvre des siècles.* »²

¹ Résumé de la communication <http://www.histoiresecump.fr/content/maurice-hauriou-penseur-du-social>

²Serge Moscovici, *L'âge des foules*, Fayard, 1981.

Ces mouvements sociaux pour la défense de droits acquis ou menacés, encadrés par des responsables légitimes, encastés dans la légalité républicaine, n'ont rien d'une ruée vers le renversement ou la conquête du pouvoir.

L'enjeu n'est pas le pouvoir, mais le travail. Or le travail ne se caractérise-t-il pas par le lien de subordination, reflet de l'organisation des rapports sociaux et politiques ? Et toute revendication en matière de travail ne vise-t-elle pas peu ou prou l'ordre établi ?

La rhétorique opposant à la légalité du corps politique l'illégitimité, l'incompétence, l'anomie du nombre assimilé à la violence et à la déraison, répète une accusation relancée à l'occasion de tous les mouvements sociaux d'ampleur, depuis la Révolution et l'avènement du suffrage universel. La « foule » sous-entend une funeste loi du nombre, une prévalence de la quantité sur la qualité, une réduction aux instincts primaires qui l'écarte de la raison politique autant que de l'aristocratie morale.

Une malédiction ontologique pèse sur le nombre, quantification du multiple, exilé de l'Un. Les Grecs disposaient d'une grande variété de termes³. Platon qualifie la collectivité de « *gros animal* ». ⁴ Pour Aristote « *une foule rassemblée au hasard ne constitue pas un État*⁵ » ; lorsque le peuple se transforme en monarque, arrive le règne des démagogues qui gouvernent par oukase.

Les Romains, parmi de nombreux vocables à connotation péjorative⁶ distinguaient « *populus* », acteur politique, et « *plebs* », peuple identifié à plèbe. Le nombre atteste et mesure l'inversion des valeurs : dans la symbolique du corps de Platon, la multitude est assimilée au ventre.

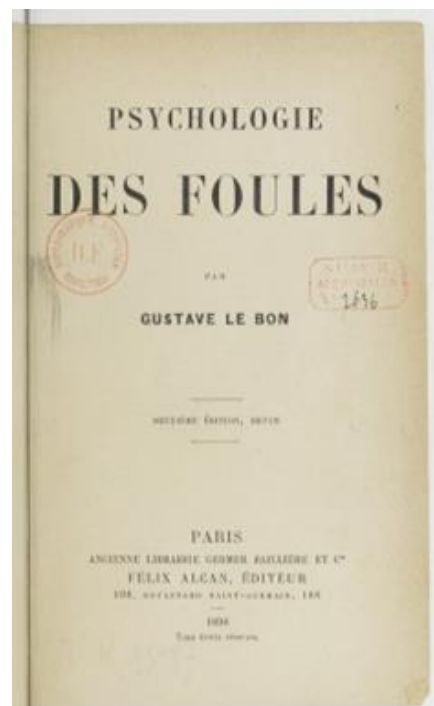
Foule est donc un terme polémique dont l'imprécision fait la force. Le procès de la foule a été instruit de multiples façons. Dans la bouche de ceux qui l'emploient, le mot est souvent l'expression d'un affect, d'une impression, d'une expérience négative. C'est un objet difficilement saisissable, aux contours non fixés, fluide, mobile, ductile, compact et volatil, massif et disséminé ; elle n'est totalement ni stock, ni flux, ou plutôt participe de l'un et de l'autre, comme la lumière est à la fois onde et corpuscule.

³ « *dèmos* », « *ochlos* », « *plèthos* », « *homados* », « *oï polloi* »

⁴ Platon, *La République*, 1493 a-d.

⁵ Aristote, *Politique*, 1303 a.

⁶ « *multitudo* », « *vulgus* », « *turba* », « *rixa* »



Source : gallica.bnf.fr Bibliothèque nationale de France

Le contact de la foule suggère un jugement esthétique et moral, généralement négatif, opposant la lumière et l'ouverture de l'intériorité du « je » à l'obscurité d'un collectif qui est le « non-je » c'est-à-dire une obscure extériorité indifférenciée. Elle illustre la dialectique de l'un et du multiple dont l'affrontement structure *La République* de Platon.

Ce sont des masses dépersonnalisées qui assument dès l'aube des temps modernes, le fait économique et social de la discipline *du travail*, par le travail ; qui se transforment en agent historique de la lutte pour l'émancipation, contre la servitude ; qui contestent le « *no society* » ultra-libéral, négateur des fondements sociaux de l'État et de la démocratie et prétend gouverner sans elles, contre elles.

Passage obligé : le vocable *foule* renvoie, parmi d'autres, nombreuses, à une œuvre discutable, *Psychologie des foules* (1895) de Gustave Le Bon, reçue dans les années trente du précédent siècle comme le terminus et l'acmé de la réflexion.

En substance, l'emploi tribunitien du mot foule questionne la dialectique du travail et de la violence, le conflit de l'élite et des masses, la validité du travail comme pierre angulaire des droits sociaux et d'une cité solidaire.

I • FORMATION DE L'ETHOS DU TRAVAIL⁷

Au travail, les pauvres !

Dès la fin du Moyen Âge l'aumône manuelle, pratique spécifique qui reliait le pauvre au salut commun temporel et spirituel de la cité, entre en crise au nom de la loi du donnant-donnant (*do ut des*)⁸ et de la reconnaissance psychologique des valeurs économiques. À la Renaissance, le déclin de l'aumône, perçue comme un encouragement à la paresse, et la désacralisation du pauvre, précèdent le nouvel *ethos du travail* qui désormais caractérise l'économie moderne et commande les rapports sociaux. Les humanistes sont les promoteurs de ce nouvel âge. « *Adigantur ad laborem !* » « Qu'on les mette au travail ! » Ce cri d'Érasme (1466-1536) pourrait être le mot d'ordre des humanistes en matière de pauvreté et de mendicité. Son disciple espagnol, Juan Luis Vives (1492-1540)⁹, auteur du *De subventione pauperum*¹⁰ (1525), s'interroge, avant Locke et Rousseau, sur les processus de constitution de la propriété et la genèse des inégalités : il déduit que la misère procède des vices et de la paresse ; aussi le travail lui apparaît-il comme un remède social, à la fois réhabilitant et répressif. Le travail est désormais revêtu d'une double fonction économique et disciplinaire. La loi du travail est brutale : elle n'exclut ni les infirmes ni les incurables, ni les vieillards. Cette réforme sociale suppose un critère de vérité : discriminer le pauvre par nécessité du pauvre par paresse, et un principe d'action : secourir les uns, donner du travail aux autres dès lors qu'ils sont capables de produire. La charité devient œuvre rationnelle sous le contrôle non de la religion mais de la cité où le travail remplit une fonction de production et d'intégration. Vives propose un modèle où s'imbriquent hôpitaux et ateliers de façon à ne rien perdre de la ressource productive disponible. Il incarne l'esprit du capitalisme naissant : « Son esprit puritain et laborieux, écrit Marcel Bataillon,

est celui de la bourgeoisie marchande [...] Il est en intelligence avec le capitalisme naissant qui ne peut développer ses entreprises sans main-d'œuvre, et qui rêve de prospérité par le travail.¹¹ » Les conceptions de Vives que l'on interprète comme l'« avènement d'une nouvelle politique sociale »¹², ont servi de référence aux règlements municipaux des grandes villes marchandes des Flandres : Ypres et Bruges. Elle se traduit par une répression sévère de la mendicité, une traque de l'oisiveté et du vagabondage, passibles d'enfermement.

Politique sociale transnationale et transconfessionnelle à laquelle Luther imprime l'autorité d'un commandement divin : « Il est de la plus haute importance d'extirper la mendicité du monde chrétien. Aucun chrétien ne devrait mendier. ¹³ » Le Réformateur incite à une sécularisation de l'administration de la charité : « Il faut laisser le pouvoir temporel agir librement et sans entrave. »

Il décline les trois principes recteurs de l'action sociale : 1°) principe de police consistant à trier les populations ; 2°) principe d'économie : mesurer les secours au minimum de survie : « Il suffira qu'ils ne meurent pas de faim ou de froid. » ; 3°) principe de justice sous forme de contrepartie : travail contre secours. Cette politique sociale génère dans toute l'Europe des maisons de travail ou *workhouses*, des « manufactures-prison » dont l'une des plus fameuses, Bridewell, ancienne résidence du roi Henry VIII, a servi de modèle. Les municipalités multiplient ces manufactures-prison qu'elles gèrent directement ou donnent à bail à des entrepreneurs qui gèrent la production.¹⁴

La *vocation* (« *beruf* ») de l'homme dans le monde est de « gagner de l'argent, toujours plus d'argent tout en se gardant strictement des

⁷ Ethos : façon d'être socialement acquise ; synonyme d'*habitus*.

⁸ Je donne pour que tu donnes.

⁹ Cf. *infra* note 39.

¹⁰ J-L Vives, *De subventione pauperum*, Bruges, 1525, traduit *De l'assistance aux pauvres*, Bruxelles, 1943.

¹¹ Marcel Bataillon, « *J-L Vives, réformateur de la bienfaisance* », Bibliothèque d'Humanisme et de Renaissance, XIV, 1952, p. 140-159.

¹² Bronislaw Geremek, *La potence ou la pitié, L'Europe et les pauvres du Moyen Âge à nos jours*, NRF, Gallimard, 1987, ch. III, p. 159 et suiv.

¹³ Luther, « *Discours à la noblesse allemande* » in Les grands écrits réformateurs, éd. De Pierre Gravier, Préface de Pierre Chauu, Garnier-Flammarion, p. 110-111.

¹⁴ B. Geremek, *op. cit.*, p. 274-280.

jouissances spontanées de la vie. »¹⁵ Cette vocation n'en rend que plus nécessaire la répression de la paresse et de l'inutilité sociale. Cet objectif culminera au XVII^e siècle avec le « grand renfermement »¹⁶ des mendiants (1657)¹⁷, considéré comme « un peuple indépendant »¹⁸ qui ne connaît « ni loi, ni religion, ni supérieur, ni police », tel « une nation libertine et fainéante qui n'aurait jamais reçu de règles. »

L'âge classique

Le pouvoir avait cru régler d'un coup la question des pauvres et de la délinquance inhérente à la pauvreté. « Ainsi l'Hôpital général, une vraie ville de plus de six mille indigents, devint surtout une immense Maison de force, « où les pauvres mendiants et invalides des deux sexes devaient être enfermés aux manufactures et autres travaux selon leur pouvoir (art.1) » et où cinquante-deux ouvriers, désignés par les corporations pour diriger les ateliers (art. 55) venaient « enseigner leur état ».¹⁹

L'institution de l'Hôpital général²⁰ repose sur un constat d'échec : celui de la charité face à une multitude incorrigible durablement installée dans la fainéantise et l'imprévoyance « qu'une classe entière, vivant de l'aumône, regardait comme ses privilèges. »²¹ L'Hôpital général comportait plusieurs établissements : la Maison de la pitié, lieu de triage et d'orientation ; la Maison de Scipion où sont accueillies les femmes enceintes ; la Maison de saint Denis, dite la Salpêtrière qui reçoit les femmes infirmes et les enfants de moins de sept ans ; la Maison de saint Jean-Baptiste ou de Bicêtre où résident les vieillards, les incurables, les imbéciles et les estropiés ; la Maison de la Savonnerie affectée aux enfants de sept à quinze ans.

Il ne semble pas que le « grand renfermement » ait réussi à contenir les désordres : révoltes, séditions, associations de gueux continuent de hanter le Paris de l'époque.²² La conjoncture économique ne cesse d'empirer jusqu'à la fin du règne de Louis XIV, justifiant la création d'un corps spécial de police affecté à la « capture des pauvres » dont la population va croissant.

Michel Foucault voit dans la création de l'Hôpital général une victoire parlementaire, c'est-à-dire bourgeoise, un triomphe anticipé du Tiers État, la classe des producteurs. Le travail n'apparaît plus comme une sanction divine, ni même comme le châtiment moral de l'oisiveté. Le travail doit être productif. La pauvreté a définitivement perdu sa dimension mystique. Une sensibilité sociale a remplacé la sensibilité religieuse. L'hôpital est le signe et la réalité du nouvel impératif du travail et joue un double rôle : « Résorber le chômage, ou du moins en effacer les effets sociaux les plus visibles, et contrôler les tarifs lorsqu'ils risquent de devenir trop élevés. »²³ La date de 1656 marque une fracture : « Travail et oisiveté ont tracé dans le monde classique une ligne de partage qui s'est substituée à la grande exclusion de la lèpre. » On a renoué avec les vieux rites de l'excommunication, transportés dans le monde de la production et du commerce.²⁴

Les Lumières

Au Siècle des lumières, « l'activité économique devient le principe d'une nouvelle anthropologie ».²⁵ Commun aux États et aux particuliers, un nouveau langage apparaît. « Ainsi les mots *argent, banque, circulation, gains, hypothèques, intérêt, luxe, manufactures, populations, salaires, travail, valeur*, etc., sont autant de termes sous lesquels doivent se trouver traitées toutes

¹⁵ Max Weber, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, traduit de l'allemand par J. Chavy, Plon 1969, réimpr. 1981, p. 33. Signalons la nouvelle traduction de F. Grossein, Gallimard 2003. Les analyses de M. Weber se placent entre celle de Simmel (*Philosophie de l'argent*, 1900) et celles de W. Sombart (*Le bourgeois*, 1913).

¹⁶ L'expression est de Michel Foucault (1926-1984).

¹⁷ Robert Castel, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*. Fayard, 1995, p. 54 et suiv. Différence d'interprétation du « grand renfermement » avec l'inventeur du syntagme (1961), Michel Foucault : *Histoire de la folie à l'âge classique*, 2^e éd. NRF Gallimard, 1972., rééd. coll. *Tel Gallimard* 1976, 2007.

¹⁸ Édit d'avril 1657 cité par R. Castel, *op. cit.*

¹⁹ Alexandre Monnier, *Histoire de l'assistance publique dans les temps anciens et modernes*, 2^e édit. Paris, Librairie de Guillaumin et Cie, 1857, p. 347.

²⁰ Est-il besoin de rappeler l'intuition centrale de M. Foucault qui voit dans l'Hôpital général la reconversion des anciennes léproseries en lieux d'internement, et la préfiguration de l'institution de l'asile et de la folie, le fou occupant socialement la place laissée vide par le lépreux. (*Histoire de la folie à l'âge classique*, *op. cit.*)

²¹ Alexandre Monnier, *op. cit.*, p. 344.

²² « Le bois le plus funeste et le moins fréquenté est, au prix de Paris, un lieu de sûreté. » Boileau, *Satire*, VI.

²³ M. Foucault, *op. cit.*, p. 98.

²⁴ *Ibid*, p. 101.

²⁵ Georges Gusdorf, *Les principes de la pensée au siècle des Lumières*, Paris, Payot, 1971, p. 440.

les questions agitées par les ouvrages d'économie politique. »²⁶

L'abbé Morellet, collaborateur de Turgot est l'ami d'Adam Smith dont il a lu le **Traité des sentiments moraux** et traduit, mais non publié, **La Richesse des Nations**. Hommes de lettres et de gouvernement, Turgot, Malesherbes, Trudaine... sont réceptifs aux Lumières anglaises, lecteurs de Locke, théoricien du droit de propriété et de la liberté politique, aux Lumières écossaises illustrées par Reid et Hume restaurateurs du *common sense*, capable de certitude et de vérité, et par Adam Smith : sa théorie économique concrétisait une théorie psychologique et morale qui érigait la sympathie en principe directeur de vie personnelle et sociale. Un accord sur le prix d'un objet échangé ne serait pas possible sans un minimum de passion partagée concernant cet objet²⁷ et l'acte juridico-social de l'achat. Un autre exemple est donné par la cause de l'association : l'*affectio societatis*. Tel est le sentiment qui préside au contrat, à l'échange, au commerce.²⁸

Pourtant, comme l'observe Karl Polanyi, la société du XVIII^e siècle « résista inconsciemment à tout ce qui cherchait à faire d'elle un simple appendice du marché »²⁹ : en effet la constitution d'un marché du travail, succédant au mouvement des enclosures qui déstructuraient la vie rurale anglaise, menaçait de destruction massive l'édifice traditionnel de la société. C'est alors que les juges de Berkshire réunis le 6 mai 1795 à **Speenhamland**, arrêterent, en faveur des pauvres, le principe d'un complément de salaire indexé sur la valeur du pain, reconnaissance matérielle du « droit de vivre ».

En France, l'heure était au calcul des probabilités, à l'arithmétique politique, à la mathématique

sociale de Condorcet. Le calcul permet la prévoyance sociale par l'assurance et la protection biologique par la vaccination systématique.

Vauban (1633-1707) a plaidé la cause du peuple et l'intérêt de l'État dans son mémoire, **Projet de Dîme royale** (1707)³⁰. Vauban estime que sur dix-neuf millions d'habitants que compte le royaume, un dixième est réduit à la mendicité et « mendie effectivement ». Sur les neuf autres parties du peuple, cinq ne sont pas en état de faire aumône à la première. Dans ces classes « souffrantes », le Maréchal veut voir une ressource, sinon la force motrice de l'État : n'est-ce pas « la partie la plus basse du peuple qui, par son travail et son commerce et parce qu'elle paye au roi, l'enrichit, et tout son Royaume » ? Il suffit d'une crise économique ou d'une mauvaise saison pour jeter « par les grands chemins de la campagne et par les rues des villes » (p. 34) ces pauvres sans ouvrage et sans abri.

La question des pauvres

À la mort de Louis XIV la répression contre les pauvres se durcit : une ordonnance du 12 mars 1724³¹, approuvée par la partie la plus éclairée de l'opinion, décide d'en finir avec les mendiants « dont le nombre augmente tous les jours ». Les Physiocrates voient dans les vagabonds le fléau le plus terrible des campagnes et un frein à leur développement³². Le texte institue une gradation des infractions et des peines, et même le marquage au fer rouge des récidivistes. Les moyens sont inchangés : Hôpital général, galères, déportation.

Sans résultat notable. Mais un principe d'opinion durablement construit, toujours actuel, selon lequel le mal réside dans une « fainéantise

²⁶ *Mémoires de l'abbé Morellet, sur le XVIII^e siècle et sur la Révolution*, introduction et notes de Pierre Guicciardi, Mercure de France, 2^e édit., p. 189. Rappelons que l'abbé Morellet (1727-1819) fut l'impitoyable et mesquin censeur du style romantique inauguré par **Atala** et **René**.

²⁷ Confirmé par la théorie mimétique de René Girard.

²⁸ La théorie de la sympathie comporte une ambivalence : l'envie et la puissance maléfique du désir mimétique analysé par René Girard, où la fusion compétitive des convoitises génère le meurtre. On relèvera également que la théorie de la sympathie, dès lors qu'elle génère un ordre spécifique de grandeur par la richesse, induit son contraire : le mépris de la petitesse et de la pauvreté. L'ordre social, la « cité » correspondant à cette sphère « morale », met en place une hiérarchie des grandeurs dont la protection et la conservation mobilisent la violence d'État.

²⁹ Karl Polanyi, *La Grande Transformation*, Gallimard, réimpr. 2008, traduit de l'anglais par C. Malamoud et M. Angeno, préface de Louis Dumont, p. 112 et suiv. 1^e édit. fr. Gallimard NRF 1983. 1^e publication : 1944.

³⁰ Nous citons d'après la *Collection des principaux économistes*, tome I, « **Économistes et financiers du XVIII^e siècle** » par Eugène Daire, 1843.

³¹ Articles exhaustifs de Christian Romon : - « **Mendiants et policiers à Paris au XVIII^e siècle** », *Annales Histoire, Économie, Société, Civilisations*, 1982, n° 2, p. 259-295, voir not. p. 266 et suiv. ; - « **Le monde des pauvres à Paris au XVIII^e siècle** », *Annales ESC*, n° 4, 1982, p. 729-763.

³² Par exemple La Trosne (1763) écrivant des vagabonds : « *Ce sont des insectes voraces qui l'infectent [la campagne] et qui la désolent, et qui dévorent journellement la subsistance des cultivateurs* », cité par Ch. Romon.

asociale, intentionnelle et fautive ».³³ Comme toujours, la morale des classes éclairées et possédantes dénie la causalité sociale. Un auteur peu suspect d'indulgence pour les classes populaires, Hippolyte Taine³⁴, en appelle au témoignage de La Bruyère (1645-1696) qui, un siècle avant 1789, ajoute aux **Caractères** son célèbre tableau des paysans : « L'on voit certains animaux farouches, répandus par la campagne, noirs, livides et tout brûlés de soleil, attachés à la terre qu'ils fouillent et remuent avec une opiniâtreté invincible. Ils ont comme une voix articulée, et, quand ils se lèvent sur leurs pieds, ils montrent une face humaine ; et en effet ils sont des hommes. »

Saint-Simon (1675-1755), n'est pas moins percutant : en 1725, « au milieu des profusions de Strasbourg et de Chantilly, on vit en Normandie d'herbes des champs. Le premier roi de l'Europe ne peut être un grand roi, s'il ne l'est que de gueux de toutes conditions, et si son royaume tourne en un vaste hôpital de mourants à qui on prend tout en pleine paix. » Et Taine de conclure du paysan : « Mais en pratique, par nécessité et routine, on le traite, selon le précepte du cardinal de Richelieu, comme une bête de somme à qui l'on mesure l'avoine de peur qu'il ne soit trop fort et regimbe... » Misère des champs, misère des villes. Les champs, misérables, mais laborieux. Les villes misérables mais oisives, d'une oisiveté, il est vrai, plus souvent subie que choisie. Sans compter les épisodes de famines urbaines : en mai 1740 le marquis d'Argenson écrit : « la moitié de Paris manque de pain et d'argent » ; les habitants du faubourg Saint Victor agonisent au cri de : « du pain ! Famine ! Famine ! »³⁵

Les travaux de Christian Moron³⁶ (1982) nous donnent une idée de la mendicité parisienne et

de ses causes économiques que la classe éclairée s'emploie à travestir en tares morales. Comme de nos jours, cette pauvreté procède de la perte du dernier état social, le plus précaire, à la merci du moindre accident : chômage, maladie, accident du travail, veuvage. Les mendiants sont à 70 % « le produit d'une société urbaine ou rurale instable » et constituent les « désaffiliés » de quatre groupes professionnels majeurs : l'industrie textile, le bâtiment, les métiers de la rue, les métiers de la terre. « L'arrestation surprend le mendiant dans son impasse professionnelle » : artisan, salarié agricole, domestique, soldat licencié ou déserteur, métiers ambulants.³⁷ L'auteur cite Fernand Braudel à propos de cette main d'œuvre réduite au chômage : « C'est la pauvreté qui souvent mène la pré-industrie par la main. »

L'historien de l'Ancien Régime et de la Révolution conclut, conformément à son génie et à son explication générale du mobile révolutionnaire, en accord avec ses contemporains des Lettres encore sous le choc de la Commune : « Gens sans aveu, réfractaires de tout genre, gibiers de police ou de justice, besaciers, porte-bâtons, rogneux, teigneux, hâves et farouches, ils sont engendrés par les abus du système, et, sur chaque plaie sociale, ils pullulent comme la vermine. »³⁸ *Vermine*, le mot est lancé ! La pente descriptive, typique de Taine et des auteurs qui ont écrit sur la Commune, exprime un ressentiment social qui retrouve quasi spontanément les métaphores utilisées à la veille de la Révolution. La misère avilite, dégrade, animalise. Entré dans la symbolique agressive du bestiaire, le pauvre subit une brutale descente dans la classe des vivants, épinglé au niveau de l'insecte ravageur, de l'invasion, des plaies d'Égypte.

³³ Jean Graven, pénaliste suisse, estimait nécessaire de sanctionner pénalement le manquement au précepte biblique : « **Tu gagneras ta vie à la sueur de ton front** » in « *Le délit de fainéantise, : une solution de défense sociale* », Revue internationale de Criminologie et de Police technique et Scientifique, n°2, 1951, cité par Ch. Romon, art. cit.

Voir aussi A. Pagnier inventeur du syntagme « déchet social » : *Le Vagabond, déchet social*, Vigot, 1910.

³⁴ Hippolyte Taine, *L'Ancien Régime*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1991, *Le Peuple*, ch. 1, p. 221-222. Taine impute la misère aux abus du système fiscal en vigueur qui spolie et abrute les classes ouvrières et paysannes. Ce qui lui permet d'expliquer la Révolution française comme catastrophe et de cibler deux causes néfastes : 1) le système : la pression fiscale cad l'État-2) les acteurs : les classes populaires. Il met en place les idées rectrices des Origines de la France contemporaine, à savoir le passif révolutionnaire.

³⁵ Cité par Ch. Moron, « *Mendiants et policiers...* », *op. cit.*, p. 278.

³⁶ Cf note 31.

³⁷ « *Le monde des pauvres à Paris au XVIIIème siècle* », art. cité.

³⁸ Hippolyte Taine, *L'Ancien Régime*, *op. cit.*, p 290.

II • LES FILS DE CAÏN. LEUR MÉTAMORPHOSE.³⁹ COMMENT S'EN DEBARRASSER ?

« Vermine », « insectes voraces », « frelons », tout autant que « vile canaille » ou « vile populace » : les pauvres oscillent entre deux registres de langage, en usage dans les classes éclairées : celui de l'humanité déchue et criminelle, (les fils de Caïn), et celui de la métaphore animalière, (vermine), qui opère une métamorphose complètement déshumanisante. Dans les deux cas le langage légitime et délivre un anonyme permis de destruction. Il est des situations dont on ne peut rendre compte que par le détour de la fiction littéraire en apparence la plus absurde ou la plus éloignée du réel, littéralement la plus surréaliste. D'où le recours simultanément à Kafka et Ionesco.

Dans *La Métamorphose*,⁴⁰ Gregor Samsa « se réveilla dans son lit métamorphosé en un monstrueux insecte », un scarabée. Ce scarabée doux, prévenant et bon, est dans un premier temps toléré dans la famille, à condition de n'être vu que par elle. Mais il est insupportable à la vue des tiers. D'où cette déclaration de la sœur du héros : « Je dirai simplement ceci : nous devons nous en débarrasser. »

Comment s'en débarrasser, tel est le titre de la pièce de Ionesco⁴¹, et le problème d'un couple qui vit en compagnie d'un cadavre dont le volume

augmente dangereusement : « Progression géométrique, la maladie des morts ». Les fictions de Kafka et de Ionesco sont les métaphores très réalistes du point névralgique de toute organisation sociale : la néantisation des indésirables, cette espèce en trop, d'abord, par un acte du langage à la Kafka, dénonçant leur invasion d'insectes nuisibles, ensuite, dans une situation à la Ionesco, par un projet politique d'élimination que leur nombre rend utopique.

Les insectes nuisibles

En 1777, l'Académie de Châlons, qui se flatte d'être « utile », met au concours la question : « *Les moyens de détruire la mendicité en France* ». Le libellé du sujet annonce une décision et se présente comme un appel à projet. Il ne s'agit de rien moins que de *détruire* la pauvreté, ce qui suppose une élimination étudiée des pauvres. Dans son rapport (1780), le secrétaire de l'Académie, l'abbé de Malvaux souligne le succès de la question à laquelle cinq cents candidats ont répondu. Dans l'exorde de son rapport il gémit sur le lieu commun : les pauvres, insulte à la gloire du Royaume : « Un État qui se glorifie d'être policé, peut-il voir son sein flétri, déshonoré, rongé par cette vile fourmière de

³⁹ Nous utilisons le titre d'un ouvrage de Bronislaw Geremek : *Les Fils de Caïn. L'image des pauvres et des vagabonds dans la littérature européenne du XV^e au XVII^e siècle*. Flammarion, 1991. Il est remarquable que la littérature française ne dispose pas de l'équivalent du roman picaresque castillan. Le XVII^e siècle français a goûté des ouvrages tels que les vies de *Lazarillo de Tormes*, de *Guzman d'Alfarache* ou de *Don Pablos de Ségovie*, mais n'en a pas produit de semblables. Ces œuvres nous révèlent la fascination pour la vie des gueux qui constituent une société inversée, une contrefaçon de la société réelle, l'oisiveté étant un privilège et un devoir nobiliaire dont les *pícaros* se font un point d'honneur. Le gueux est le symétrique inversé du Grand comme l'a bien senti Quevedo.

Le genre picaresque est le faux jumeau et l'antithèse des livres de chevalerie dont il renverse radicalement les valeurs et les codes, à commencer par l'honneur, principe de toutes les valeurs aristocratiques en général et pointilleuse spécialité castillane. Mais le roman picaresque perçoit avec une remarquable clairvoyance sociale, anticipant une question sociologique très actuelle, un autre point commun fondamental entre gueuserie et noblesse : l'hérédité. Il est incontestable que ces œuvres ont nourri le débat sur la mendicité en Espagne, et alerté la réflexion des théologiens et des moralistes. La fiction renvoyait à une réalité tangible, quotidienne et amère qui a pu choquer la sensibilité d'un Juan Luis Vives et stimuler sa réflexion sociale.

La littérature française du XVIII^e n'a produit qu'un seul roman se réclamant du genre picaresque : nourri de Molière et de La Bruyère plus que de ses devanciers d'outre-Pyrénées, Lesage écrivit en feuilleton *Histoire de Gil Blas de Santillane* (1715-1735) qui doit peu à la réalité sociale et constitue plutôt un roman d'initiation et d'ascension sociale de son héros vers les félicités bourgeoises.

Il faut attendre le XIX^e siècle pour que se produise une résurgence du genre picaresque dans le roman-feuilleton, associé à la littérature du crime et aux *misérables* comme thème littéraire dont *Les mystères de Paris* d'Eugène Sue constituent la référence, tant au plan des acteurs que du langage argotique et codé. Louis Chevalier a su exploiter les sources littéraires, les plaçant au même niveau que les archives historiques, et fonder leur légitimité heuristique, dans un livre pionnier : *Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIX^e siècle*, Plon, 1969. Ses références principales restent Balzac au plan de la vie sociale et Hugo pour ses évocations topographiques et sa description du monde urbain.

⁴⁰ *La Métamorphose*, roman de Kafka publié en 1915.

⁴¹ Eugène Ionesco, *Amédée ou comment s'en débarrasser*, pièce en trois actes, représentée pour la première fois à Paris au Théâtre de Babylone, le 10 avril 1954.

vagabonds dont l'unique affaire est de ne rien faire ? » En général, les candidats composent un plan en deux parties : une partie descriptive qui exprime leur sensibilité au contact des pauvres, suivie d'une proposition d'action.

La horde des pauvres s'abîme dans un imaginaire de parasites, de prédateurs. La chronicité de cette plaie sociale s'apparente au harcèlement cruel des « guêpes et des frelons », au travail sourd et persévérant des « vermines dévorantes », à la violence traîtresse des « pirates ». Ils sont une « peste publique » qui met la société à l'agonie. Déchus de leur antique aura christique, les pauvres sont les exécuteurs de l'Enfer, un « châtement du Ciel », des « nuages qui portent la foudre », « le plus terrible fléau du genre humain ».

Tout cela inséré dans la représentation d'un gigantesque mouvement immobile, irrésistible : grouillement, pullulement, suppuration, masse, foule proliférante, invasive... La métaphore, opérateur de différence ontologique, réalise une double réduction : celle de l'humanité réduite à l'insecte, puis à la colonie d'insecte, c'est-à-dire à l'anonymat d'une atroce fongibilité du Même que ne viendrait adoucir aucune différence.⁴²

Les discours proposés aux académiciens de Châlons reconduisent le discours de la répression sociale tempéré par celui de l'humanité sensible. Les solutions proposées sont conventionnelles et parfois fastidieuses dans leur ressassement : travail obligatoire pour les valides, secours aux invalides, mise hors d'état de nuire des délinquants. À la base des solutions proposées se trouve l'idée que le pauvre ne s'appartient pas, que l'on peut en disposer, que les enfants abandonnés sont, par droit de naissance si l'on ose dire, propriété de l'État. Dans son compte rendu, l'abbé de Malvaux préconise les visites à domicile de type vincentien, crée le syntagme de « visiteur des pauvres », conception centrale de la pratique philanthropique théorisée sous la Restauration par le baron de Gérando.

Des lois pour les pauvres

Que faire des pauvres ? « Comment mettre les pauvres au travail, selon quelles méthodes et quels moyens ? » John Locke (1632-1704) avait répondu à la question en octobre 1697 par un rapport connu sous des noms divers : *Rapport sur les pauvres, Essai sur la loi des pauvres, Essai sur les écoles d'industrie*, traduit en français sous le titre : **De la loi sur les pauvres et des écoles d'industrie**.⁴³ Les pauvres vivent de l'impôt aux dépens du contribuable. Diminuer le nombre de pauvres, c'est alléger la charge fiscale. L'auteur observe que l'augmentation du nombre des pauvres ne procédant ni d'une pénurie de vivres, ni du manque d'emplois, elle « doit donc venir d'une autre cause, qui ne saurait être que le relâchement de la discipline et la corruption des mœurs, la vertu et l'industrie allant de pair tout comme le vice et l'oisiveté ». Des mesures disciplinaires s'imposent comme la fermeture des estaminets et tavernes, et la répression du vagabondage. On procédera au triage des pauvres et au dépistage des parasites. Le régime du travail des pauvres relève de la coercition pénale soit dans les pontons et les vaisseaux de guerre, ou dans des maisons de force. Les enfants des pauvres, âgés de trois à quatorze ans, seront placés dans des écoles d'industrie consacrées à la filature et au tricot. L'école d'industrie est une école d'éducation morale ; on peut obliger les enfants « à aller à l'église tous les dimanches, en même temps que leurs maîtres ou maîtresses, ce qui leur inculque le sens de la religion, alors qu'à présent, élevés dans l'oisiveté et sans règles, ils sont aussi étrangers à la religion et à la morale qu'ils le sont à l'industrie ». Il sera institué dans chaque paroisse un gardien des pauvres choisi par ceux qui paient l'aide aux pauvres qui sera doté de pouvoirs judiciaires sur la personne des vagabonds et des mendians. À ce rapport répondra le cinglant pamphlet de Swift, publié anonymement (1729), parodie de rapport officiel : La modeste proposition pour empêcher les enfants pauvres en Irlande d'être à la charge de leurs parents ou de leur pays, et pour les rendre utiles au public : les manger.

⁴² Marx ne procède pas autrement lorsqu'il décrit l'inerte masse indifférenciée du *lumpenproletariat*.

⁴³ John Locke, *Que faire des pauvres ? De la loi sur les pauvres et des écoles d'industrie*, trad. de Laurent Bury, présentation de Serge Milano, PUF, 2013. Titre original : *On the Poor Law and Working Schools*, 1697.

III • LA VIOLENCE A SES RAISONS⁴⁴

Succédant aux émeutes antifiscales, on assiste au début du XVIIIe siècle, à une montée des troubles de subsistances, au pillage ou à la taxation forcée des denrées. On a décompté 1 265 émeutes de subsistances de 1661 au 30 avril 1789 et 1 012 émeutes de 1788 au 30 juin 1793. Elles se poursuivent jusqu'au XIXe siècle (plus de 1 300)⁴⁵. Ce mouvement coïncide avec une prolétarianisation des campagnes. La classe paysanne non-proprétaire ni productive augmente en même temps que se déroule le processus d'expulsion de la paysannerie et d'acquisition de la propriété foncière par les privilégiés et la bourgeoisie marchande enrichie.

Les incidents antiseigneuriaux se multiplient, actes de résistance à la saisie des communaux par le seigneur, à la fermeture des forêts, au dessèchement des marais ou à l'enclosure des pâtis.

Les émeutes de la faim

Le langage et le jeu des synonymies attestent l'ampleur du phénomène et les multiples facettes de sa perception : émotion, commotion, sensation, agitation, tumulte, mutinerie, attroupement, émeute, révolte, sédition, insurrection, soulèvement, emportement, instabilités, rumeur, bruit, murmure. Les uns sont empruntés à la police, les autres sont tirés de la discipline militaire, ou du complot politique ; d'autres encore sont porteurs

d'héroïsme et d'idéal politique, en passant par les nuances du bruit et de la menace⁴⁶.

La faim établissait une continuité entre les affamés par destination, les mendiants, et les affamés conjoncturels, le peuple des campagnes. « Les milieux populaires ruraux et urbains : petit peuple, menu peuple, « vile populace », comprennent aussi bien des artisans, des paysans ayant foyer et terre au soleil, que des errants de grands chemins, des mendiants difformes et menaçants sous les porches des églises, des rôdeurs et des mauvais garçons à Paris et dans les ports. »⁴⁷

Sans doute la violence est-elle constante au XVIIIe siècle : elle imprègne les échanges commerciaux, les relations de travail, les rapports sexuels. Elle apparaît comme le « produit d'une économie de l'honneur »⁴⁸, une façon de remettre les choses en place, de remédier à un désordre antérieur et, finalement, de consolider les normes d'une communauté. La faim était devenue, de façon récurrente, le ciment social de la contestation d'en bas, liée à la cherté des vivres et surtout au prix du pain qui faisait l'objet d'un contrôle d'État. L'angoisse des subsistances qui traversait les siècles, avait structuré le pouvoir royal et affermi le Roi et le gouvernement dans leur rôle de garant des subsistances, donnant lieu à un lien spécifique entre le Roi et le peuple : le *pacte nourricier*.

⁴⁴La recherche historique a bien investi ce sujet trop longtemps négligé par les historiens. Une révision, une clarification, un consensus s'opèrent sur les motifs d'émeute comme exigence de justice communautaire et demande de reconnaissance, d'honneur et de dignité. La bestialité et la misère n'expliquent pas tout non plus que le cliché des *Jacqueries* encore usité par des historiens respectables pour désigner (et flétrir au passage) les divers mouvements sociaux actuels. La pratique de la contestation au XVIIIe siècle a induit une politisation progressive du peuple. Jean Nicolas a parlé de « propédeutique contestataire » sur laquelle a prospéré un processus de politisation. L'étude des émeutes fait l'objet d'un recensement numérique sur le serveur de recherche **HisCoD, Historical conflict Database** mis en ligne en novembre 2020, outil numérique destiné à mettre à la disposition de tous des données et des ressources sur les conflits sociaux du Moyen Age à la fin du XIXe siècle.

-Vladimir S Ljubinsky, *La guerre des Farines*, Grenoble, PUG, 1979.

- Charles Tilly, *La France conteste, de 1660 à nos jours*, Fayard, 1986.

- Jean Nicolas, *La rébellion française. Mouvements populaires et conscience sociale (1669-1789)*, Seuil, 2002.

Les critères retenus par l'auteur pour définir un conflit : des manifestations accompagnées de violences impliquant au moins quatre personnes n'appartenant pas à la même famille, d'une durée de plusieurs heures. Travail fondé sur une formidable mobilisation archivistique : enregistrement de 8258 cas. Réimpr Folio-histoire 2008

-Roger Dupuy, *La politique du peuple. Racines permanentes et ambiguïtés du populisme*. Albin Michel, 2002.

⁴⁵Cynthia Bouton, « *Les mouvements de subsistance et le problème de l'économie morale sous l'Ancien Régime et la Révolution française* », *Annales historiques de la Révolution française*, 319, Janvier-mars 2000, p. 71-100.

⁴⁶Maurice Tournier, « *Emotion populaire. Petite note lexicologique* », in *Mots, les langages du politique*, 75/2004. Jacques Guilhaumon, « *Agir en révolution...* », in Raymonde Monnier (dir), *Révoltes et Révolutions en Europe et aux Amériques de 1773 à 1802*, Ellipses, 2004.

⁴⁷Robert Mandrou, *La France aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Nelle Clio, PUF,1970, p 105.

⁴⁸Steven L. Kaplan, « *Ordre et désordre au siècle des Lumières* », in *Faut-il s'accommoder de la violence ?* (coll.), Bruxelles, édit Complexe, Thomas Férenczy dir. p. 67-68. Cette observation renvoie à Philippe d'Iribarne, *La logique de l'honneur*, Seuil, 1989. L'honneur est l'axe des conduites, des conflits et du « plaisir de la lutte » dans le cadre de l'usine. Cette notion, aussi anti-managériale que possible, est source d'estime de soi et victoire morale sur le lien de subordination.

La protection administrative des vivres était assurée par un corps de police administrative dont Nicolas Delamare (1639-1723), commissaire de police, collaborateur du lieutenant de police La Reynie, a décrit le fonctionnement et les règles dans son *Traité de police* (1705).

Le pacte nourricier

Les grains, condition première de la survie, de l'ordre social et de la vitalité du Royaume, ne sont pas une affaire d'économie, mais une affaire politique.⁴⁹ Les circuits de leur production⁵⁰, de leur mise sur le marché, de leur stockage sont réglés et visibles aux yeux du public. Les grains ne peuvent être vendus qu'au marché. Les consommateurs finaux, les bouches à nourrir, disposaient d'un droit de préemption sur les boulangers, les marchands, les meuniers. Les quantités faisaient l'objet de mesures officielles par des mesureurs. La mise sur le marché valait obligation de vente et se trouvait en quelque sorte sous séquestre de la vente publique. Les fermiers producteurs étaient habilités à stocker leur production, leur seule production. Afin de pourvoir aux mauvaises récoltes, et aux pénuries, l'autorité royale constituait des réserves destinées à contenir la hausse des prix. La police des grains tenait registre des marchands et de leurs transactions. « Les halles rustiques et urbaines jouent alors dans la vie quotidienne des hommes communs un rôle comparable à celui de l'église paroissiale. La politique des grains est une politique traduite en mystique. »⁵¹

Les femmes, maîtresses de l'intérieur, le sont aussi de la rue, de la halle, du marché, les premières averties du coût des denrées, les premières à dénoncer leur cherté, à réclamer contre les prix sur la place publique, à interpeller les autorités.

L'autorité de contrôle procède aussi souvent que nécessaire au blocage des prix de façon à prévenir sous-nutrition, famines et soulèvements populaires. L'administration royale n'avait pas les moyens d'imposer un tarif unique, d'où l'autonomie relative de chaque place de marché sous le contrôle des autorités locales et de la communauté villageoise ou urbaine qui veillaient au respect des principes fondamentaux : mise sur le marché de l'entière masse frumentaire ; affectation prioritaire et autoritaire aux besoins locaux ;

maintien du faible coût du pain par le contrôle des prix incluant la taxation d'office. Sous le regard d'une population qui n'hésite pas à se soulever, artisans, petits commerçants, manouvriers, vignerons... La population est un acteur clé de la politique des subsistances, comme s'il s'agit, sous les espèces du pain, d'un mystique corps du Roi auquel l'affiliaient le pacte nourricier et un principe d'économie morale non écrits.

La circulation des grains⁵²

Tel est le contexte dans lequel on commença, à partir de 1750, à « raisonner sur les blés ». ⁵³ Une campagne hostile à la police des subsistances sortit de la secte des économistes, soutenue par l'école physiocratique et l'idéologie du libre-échange substituée à la « tyrannie des grains ». Révolution copernicienne. La campagne libérale entend démystifier les anciennes pratiques, vaincre les préjugés, gagner l'opinion, promouvoir enfin la libre circulation des grains, l'esprit d'entreprise et le commerce, garants de prospérité et d'abondance. Les lois d'assistance aux pauvres sont décriées.

Turgot (1727-1781) auteur de l'article « Fondation »⁵⁴ de l'Encyclopédie, fait le procès des institutions charitables aveugles aux besoins réels, qui entretiennent sans la corriger la mendicité et l'oisiveté. Même si « le pauvre a des droits sur le riche », la charité publique ne doit pas détourner les hommes du travail et « rendre la condition du fainéant préférable à celle de l'homme qui travaille ». Les institutions charitables créent et entretiennent la pauvreté qu'elles prétendent secourir. Les Fondations qui éternisent la vanité d'un homme, augmentent la misère et la dépopulation, « diminuent la race des citoyens industriels », « accroissent la populace vile composée de mendiants et de vagabonds, et livrée à toutes sortes de crimes ».

Le pauvre est en rupture de ban au regard du naturalisme physiocratique. Il nie la puissance maternelle de la Nature, car la Nature ne saurait être marâtre. C'est donc que le pauvre est mauvais fils. La Nature aime les travailleurs ; la malédiction du pauvre tient à son refus de coopérer avec elle. Autrement dit à sa paresse.

Le Physiocrate Turgot répète la maxime de l'impératif catégorique du travail : « Tout homme sain doit se procurer sa subsistance par son

⁴⁹ Steven L. Kaplan : *Bread, politics and politica economie in The reign of Louis XV*, La Haye, Martinus Nijhoff, 1976. C-r de lecture : Daniel Roche, *Annales ESC*, 356, 1980, p. 1290-1296.

⁵⁰ Steven L. Kaplan décrit la chaîne complexe qui conduit le grain récolté du champ au marché, puis au moulin et à la boutique du boulanger. *op. cit.*

⁵¹ Denis Roche, art. cit.

⁵² Voir Florence Gauthier et Guy-Robert Ikni : *La guerre des blés au XVIIIe siècle. La critique populaire de la liberté économique. Eudes rassemblées*, Kimè, 2019.

⁵³ « Vers 1750, la nation rassasiée de vers, de tragédies, de comédies, d'opéras, de romans, d'histoires romanesques, se mit enfin à raisonner sur les blés. » Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, article *blé*.

⁵⁴ Institutions privées d'inspiration chrétienne en faveur des pauvres.

travail ; parce que s'il était nourri sans travailler il le serait aux dépens de ceux qui travaillent. » Les famines ne résultent pas d'une insuffisance des subsistances, mais des salaires trop faibles ou nuls, et de l'inertie de la main-d'œuvre.

Comment stimuler l'initiative, la responsabilité de soi, le désir d'entreprendre ? « *Laissez-les faire, voilà le grand, l'unique principe.* » Ce premier principe de la liberté d'entreprendre est suivi d'un second : *l'intérêt*, principe économique et de gouvernement qu'il analyse dans une lettre au contrôleur général Bertin (1723) :

« Ceux dont le métier est de labourer, de semer et de recueillir, ne prennent cette peine et ne font les frais que dans la vue d'en retirer un profit. Le laboureur ne cultive ses grains qu'autant qu'il peut vendre son grain, et le vendre assez cher pour y gagner ; s'il cessait de gagner, il cesserait de cultiver. »

Du même coup la Monarchie est rénovée, en prise avec son temps, efficace, délivrée de l'immobilisme et des contraintes d'une tradition morte. Turgot qui dissuadait Louis XVI de se faire couronner en invoquant d'inutiles frais somptuaires, voyait dans le pouvoir royal une puissance de réforme et d'accélération du progrès, une structure technique d'exécution rapide conforme au despotisme éclairé espéré par le rationalisme des Lumières ; conforme aussi à la « monarchie économique » des Physiocrates, Archétype de la Propriété du sol, le Monarque étant l'Archi-proprétaire-, voué à l'abolition des entraves qui séparent la classe des propriétaires de la source de tous les biens, paralysent ses initiatives culturelles, entravent la mise en valeur du fonds de la Nation dont ils sont les copropriétaires naturels.

Par un arrêt du 13 septembre 1774, imposé aux Parlements, Turgot rétablit la libre circulation des grains. L'Exposé des motifs reprend les principes du libéralisme physiocratique. Un commerce « libre et animé » procure l'abondance et limite les prix. Le système du laisser-faire comporte ses propres règles d'autorégulation. « Les approvisionnements faits par le gouvernement ne peuvent avoir le même succès » que ceux que réalisent les gens de commerce. Les agents de l'État sont inférieurs aux Négociants, plus prompts, plus avisés, rompus aux affaires, acteurs d'un réseau commercial efficace. Le rétablissement de la libre circulation des grains renoue avec les mesures de Choiseul entre 1763 et 1770, abrogées

pour cause d'émeutes et de famine. Il renoue aussi avec ses déboires. Les convois sont attaqués. On crie aux « accapareurs ». La circulation des grains est bloquée, la marchandise conduite sur les marchés, taxée d'office. À partir du 1er mai 1775 les convois sont escortés militairement ; le 3 mai, la loi martiale est promulguée : les auteurs de troubles et taxateurs illégaux sont passibles de la peine de mort ; les villageois sont consignés dans leur village sauf certificat délivré par le curé. La hausse des prix perturbe les populations et l'ordre public.⁵⁵

Le pacte nourricier entre le Roi et le peuple est rompu. Les élites des Lumières sont enchantées. L'édit va être salué avec enthousiasme par Voltaire :⁵⁶ « Nous lûmes l'arrêt du 13 septembre 1774. La province versa des larmes de joie, après en avoir longtemps versé de désespoir... La loi générale de la police des peuples est de se procurer son nécessaire où l'on veut. » Le « *Petit écrit* » contient un déni discret des famines : en 1709, certes, Voltaire vit Madame de Maintenon manger du pain bis, et lui-même, qui en mangea pendant deux ans, « s'en trouva bien ». « C'est une vérité trop reconnue qu'il y a plus d'hommes qui meurent de débauche plus que de faim. » Du reste, si le blé manque, on peut le remplacer par des châtaignes, des pommes de terre... La liberté du commerce permet d'importer les vivres qui nous manquent que les vaisseaux transportent de toutes les parties du monde. Ainsi s'effectuera le juste prix produit par le rapprochement naturel de l'offre et de la demande. Voltaire reprend l'argument économique de Turgot : le pain n'est cher que pour des gens qui gagnent trop peu ou ne gagnent rien parce qu'ils ne travaillent pas. « Fions-nous à la Providence, mais travaillons. Fions-nous surtout à celle d'un ministre très éclairé. »

Plaidoyers pour le peuple : le droit de vivre

On n'arrêterait pas La liberté du commerce des grains. Elle avançait au pas de charge des baïonnettes. La main invisible du marché s'était substituée à la main paternelle du Roi. La « guerre des farines » était déclarée ; la rumeur du « pacte de famine » succédait au pacte nourricier.⁵⁷ La désacralisation du Pain ne tarderait pas à être suivie par la désacralisation du Roi et Père.

⁵⁵ Florence Gauthier, *De Mably à Robespierre : un programme économique égalitaire 1775-1793*, Annales historiques de la Révolution française, 1985, 261, p. 265-289.

⁵⁶ Voltaire, *Petit écrit sur l'arrêt du Conseil du 13 septembre 1774 qui permet le commerce des blés dans le royaume*, publié dans le Mercure en janvier 1775.

⁵⁷ Un avocat normand, Le Prévôt de Beaumont, avait dénoncé au Parlement de Rouen en 1768 l'existence d'une conspiration au sommet de l'État pour affamer le peuple et enrichir les privilégiés à ses dépens. Convaincu que le blé n'est pas une denrée comme une autre, et de dénonciation calomnieuse, il purgea une peine de détention de plus de vingt ans. Le terme de « pacte de famine » survécut, la rumeur aussi. L'érudition a fait justice du caractère calomnieux de ses affirmations. Voir not. Georges Afanassiev, *Le Pacte de famine*, Picard, 1890.

La circulation des grains rencontrait non seulement l'hostilité du public, mais la critique des penseurs proches de Rousseau comme l'abbé de Mably (1709-1785), auteur d'un dialogue d'allure philosophique : **De la circulation des grains** (1775). L'un des personnages, porte-parole de l'auteur, objecte : « Mais à votre évidence qui nous annonce un avenir si heureux, prenez-y garde, le peuple oppose une évidence qui regarde le moment présent, et ce moment est bien fâcheux pour lui. Comment voulez-vous qu'il se repaisse des belles espérances des économistes tandis qu'il a faim, et n'a d'argent que pour acheter la moitié du pain dont il a besoin ? Il faut avoir de quoi vivre et n'être à jeun trop tard pour goûter la politique et la philosophie. »⁵⁸

En cette même année 1775, Necker (1732-1804) publie son **Mémoire sur la législation et le commerce des grains**, critique radicale de la pensée physiocratique, à commencer par l'idée de propriété du sol, principe de l'ordre naturel et social, à la racine de l'ordre public et gouvernemental qui la garantit. L'ordre de la Nature a prévu une minorité de propriétaires, agents et interprètes des lois de cette même Nature qui tire sa légitimité de l'« évidence » de l'ordre naturel, indiscuté, indiscutable, garanti par l'État, ses baïonnettes, ses mousquets. Necker distingue la classe des propriétaires « qui ont une part aux biens de la terre et ne demandent que liberté et justice », et « ceux qui n'ont rien ». Ce sont ceux-là justement qui ont besoin de « lois politiques qui tempèrent envers eux la force de la propriété, et puisque le plus étroit nécessaire est leur unique bien, le soin de l'obtenir, leur seule pensée, c'est surtout par la sagesse des lois que Vous [Louis XVI] approchez le plus près de leur bonheur et de leur repos ».

Le droit de propriété et la liberté du commerce ne sont pas absolus. Necker énonce explicitement le « droit de vivre » de ceux qui n'ont rien : « Vivre aujourd'hui, travailler pour vivre demain, voilà l'unique intérêt de la classe la plus nombreuse des citoyens. » Le blé n'est pas une denrée comme une autre ; il est signe et réalité de vie, et perçu comme tel par ce peuple « qui est sur la terre » : « Il veut vivre, il veut pouvoir atteindre à sa subsistance par le travail ; il réclame des lois de police qui lui en répondent. »

Ainsi s'annonçait la grande discussion sur le « droit à l'existence » qui domina la Convention de 1792 à 1795⁵⁹ et opposa les partisans de la liberté économique inconditionnelle, désencastree de la vie sociale, et partisans du droit naturel qui, admettant des tempéraments au droit de propriété et à la doctrine du laissez-faire, entendaient subordonner l'activité économique à la vie

sociale. Le caractère artificiel de maintes pénuries imputables à la spéculation ne faisait pas de doute. On doit à Robespierre (1758-1794) l'expression de ce droit qui sera formalisé dans la Constitution de l'An I qualifiant de « sacrés » « les secours » et la « subsistance » dus aux « citoyens malheureux ». Le « Discours sur les subsistances » met en cause, au-delà de la politique des grains, toute une politique sociale et Robespierre se fait l'écho de Mably :

« Quel est le premier objet de la société ? C'est de maintenir les droits imprescriptibles de l'homme. Quel est le premier de ces droits ? Celui d'exister. La première loi sociale est donc celle qui garantit à tous les membres de la société les moyens d'exister ; toutes les autres sont subordonnées à celle-là ».

Un cas pratique : l'émeute de Dijon (18 avril 1775)⁶⁰

La violence populaire aux alentours des halles et des greniers à grains était-elle aveugle ? La nouvelle de l'émeute de Dijon, le 18 avril 1775, était arrivée à la Cour, dans les salons où elle apparaissait comme un immense soulèvement monté contre Turgot, et jusqu'à Ferney d'où Voltaire (1694-1778) écrivait à Condorcet : « Vous voyez les horreurs qu'on vient de commettre à Dijon. Dieu veuille que les fétiches n'aient pas excité cette petite Saint Barthélemy. » Il écrit à Mme de Saint Julien, le 5 mai : « Si vous aviez été à Dijon vous auriez prévenu la main criminelle qui a été excitée sous-main par les ennemis de Turgot. » De son côté, Hardy note dans son *Journal des événements tels qu'ils parviennent à ma connaissance* : « La nouvelle d'une émotion populaire occasionnée à Dijon par la cherté des grains. »

Que s'était-il passé ? Le 12 avril 1775 « il y eut du trouble sur le marché de Dijon » où un nommé Tarnier de Fauvernay faisant commerce des grains fut maltraité et l'eût été bien davantage sans la protection d'un sergent qui le sauva de la populace.

La rareté des grains et leur prix inquiétaient la population. La Chambre du Conseil de la Ville saisit le Contrôleur des finances Turgot, l'Intendant Dupleix, le Prince de Condé, et fait contrôler les boulangeries par la force publique. Ce qui ajoute au trouble. Le 15 avril, le marché est « peu fourni ». Les « plus basses classes de la population » s'alarment. Le peuple en masse réclame l'intervention des magistrats municipaux. On crie aux « accapareurs », aux « monopoleurs ». L'Intendant Dupleix, récemment nommé, étant absent, le pouvoir central est représenté par le

⁵⁸ Cité par Florence Gauthier, art. cité.

⁵⁹ Cf. Florence Gauthier, *op. cit.*

⁶⁰ Sur cette émeute, voir : - « *Revue bourguignonne de l'enseignement supérieur* », Damidot, 1906, vol 16, ch. III p.38-63 ; - Anthony Behin, *Grains de la révolte. L'émeute du 18 avril 1775 à Dijon*, Langres, Gueniot, 2010.

Lieutenant-général commandant militaire de la province, La Tour du Pin, qui répond « durement » aux mécontents que le pain n'est pas encore à 12 livres !

Le 17 avril un certain Janty qui s'était aventuré sur le marché de la Poissonnerie est pris à partie, poursuivi par les poissonnières « qui lui donnaient des soufflets avec leurs carpes mortes et voulaient le jeter dans un puits ». Les poissonnières furent citées à la police, débitèrent beaucoup de sottises au maire et aux échevins, furent renvoyées sans être inquiétées parce qu'on crut que cette petite émeute n'aurait pas de suite.

Le 18 avril, la sédition éclate. On reconnaît en ville le meunier du moulin de l'Ouche, Carré, homme actif et entreprenant qui s'était lancé dans le commerce du blé à la suite de l'édit du 13 septembre 1774 et pratiquait la mouture économique alors au stade expérimental. Il achetait des grains qu'il revendait, au détail, sous forme de farine, une trop blanche farine au goût de la population. Ses relations d'affaires avec le Conseiller au Parlement Filsjean de Sainte Colombe qui pratiquait le commerce de l'amidon, inquiétaient. Reconnu par des femmes du peuple, poursuivi, Carré trouve refuge dans la maison du Procureur Potel. On assiège la maison. La garde de la Maison de la ville et un détachement des invalides accourent, se replient sous les jets de pierres. Arrive le Lieutenant général La Tour du Pin. Il profère des menaces, prodigue quelques coups de cannes qui augmentent l'excitation et se retire sans réparaître. Pendant que Carré s'évade par les toits, les portes de la maison de Potel sont enfoncées, la maison dévastée. Puis les émeutiers se divisent en deux bandes : l'une saccage la maison du Conseiller Filsjean, l'autre met en pièces le moulin de Carré dont ne subsistent intactes que les meules « garanties par leur poids ». L'évêque, Mgr d'Apchon, médiateur, par deux fois appelle au calme et à la raison, et finit par être entendu. Au soir du 18 avril l'émeute est terminée. La nuit est tranquille.

Le Lieutenant général en profite pour faire arrêter une quarantaine de personnes qui s'étaient signalées par leurs cris et leur agitation. La justice poursuivra un boiteux, Guyot, un garçon cordonnier, Soconier, divers ouvriers et manœuvres, et trois femmes du peuple.

Le 19 avril à huit heures, Dijon est investi par 230 canonnières du régiment de la Fère cantonné à Auxonne. Il en arrive autant le lendemain. Ces effectifs sont rejoints par ceux du Dauphin-cavalerie de Dôle et un détachement important du régiment d'Aunis. La troupe stationne, pour l'exemple, quelques semaines.

Les instructions de Turgot arrivent, trop tard. Sa lettre répète les motivations fondamentales de l'édit relatives aux avantages de la circulation des grains : la fluidité des échanges stimulés par un légitime profit, la répartition naturelle des subsistances réglée par la loi de l'offre et de la demande, la stabilisation des prix. Il critique en termes sévères et sans ménagement les inquisitions des officiers municipaux dans les boulangeries. Il assure que l'édit sera appliqué avec la plus grande fermeté et qu'il est irrévocable. Il propose des mesures d'accompagnement locales, justifiées par la cherté des grains qu'il n'est « physiquement » pas possible de comprimer, les récoltes ayant été partout mauvaises : 1) supprimer les taxes afférentes aux places de marché : aunage, octroi, minage, hallage ; 2) ouvrir les ateliers de charité, y embaucher hommes, femmes et enfants, de façon à solvabiliser la demande des plus indigents et rassurer les négociants en grains, 3) garantir les prix par un financement de la ville.

L'émeute est-elle privée de raison ? Non.

La population dijonnaise est bien informée, voit juste. D'une part les émeutiers sont fondés à dénoncer la spéculation sur les grains dont ils font les frais. D'autre part les pillages des maisons et du moulin ne sont nullement le fruit du hasard ou de l'excitation collective aveugle. Il est une logique des événements. En effet des rapports étroits relient les trois personnages objets de l'ire publique. Le meunier Carré a été condamné devant le Parlement en 1770 du chef de la mouture économique. Sa condamnation a été effacée en 1773 sur intervention du Procureur Potel. Enfin il a été mis « hors de cour » par le Conseiller Filsjean.

Les émeutes ont-elles un sens ?

On peut poser la question autrement : les émeutes de la faim ne résulteraient-elles pas d'une perte de sens ? Elles actent la rupture du pacte nourricier qui cimentait la relation du peuple au souverain qu'auréolait cette fonction sacrée, et sa transformation en pacte de famine. Edward P. Thompson⁶¹ renouvelle la théorie du pacte nourricier à partir des analyses originales que produit Georges Rudé sur les foules révolutionnaires⁶². Thompson relève des analogies entre les formes quasi insurrectionnelles du ludisme et les mouvements révolutionnaires français, notamment leur forte dimension communautaire. Il constate, au début du capitalisme, une entreprise de domestication généralisée, de « moralisation » des classes inférieures dans

⁶¹ Edward P. Thompson, *La formation de la classe ouvrière anglaise*, 1^{er} éd. fr. traduit de l'anglais Paris, Gallimard-Le Seuil, 1988, rééd. poche, Seuil-Points, 2012, titre de l'édition originale *The Making of the English Working Class*, Londres, Victor Gollancz, 1963, 1968, 1980. Voir not : ch 3 « les forteresses de Satan », p. 81 et suiv.

⁶² Georges Rudé, *La foule dans la révolution française*, préface de Georges Lefebvre, traduit de l'anglais, Paris, François Maspero, 1982, titre de l'édition originale *The Crowd in the French Revolution*, Oxford University Press, 1959.

tous les domaines de la vie, et l'avènement d'un nouveau « monde moral ». Il distingue deux types d'action de la foule : des mouvements spontanés, émanant de la foule elle-même, et l'instrumentalisation de la foule par des agents extérieurs, des individus situés « au-dessus » ou étrangers à la foule. Il partage les réserves de Rudé sur l'emploi du terme « populace » pour désigner des foules soudoyées dans lequel il voit une facilité qui dispense d'une analyse plus profonde. Portant son attention sur les mouvements spontanés, il y distingue un consentement populaire plus organisé, s'appuyant sur des traditions plus complexes que ne le laisse supposer le terme d'émeutes.

Les émeutes pour le pain ou émeutes de la faim « tiraient leur légitimité des présupposés d'une économie morale plus ancienne selon lesquels il était injuste et immoral de s'enrichir sur le dos du peuple en spéculant ». Dans les communautés urbaines ou rurales la conscience de consommateur avait précédé les autres formes de conscience politique ou sociale. Le révélateur le plus constant du mécontentement populaire n'était pas le niveau des salaires mais le coût du pain. L'émeute remplit une fonction de justice réparatrice qui se traduit dans le comportement auto-discipliné des émeutiers. « Le peuple considérait ces « émeutes » comme des actes de justice et tenait leurs dirigeants pour des héros. Dans la plupart des cas elle culminait avec la vente forcée des denrées au prix traditionnel ou populaire, analogue à la *taxation populaire française*, le produit de la vente étant remis aux propriétaires. » Pour Jean Nicolas, le durcissement des mœurs qu'on va observer dans le dernier tiers du XVIIIe siècle est révélé une construction de

conscience sociale en cours, le sentiment d'une rupture avec le passé qui affecte au premier chef le gouvernement monarchique et les élites, se fait sentir dans les nouvelles technologies de pouvoir. De là naît une inquiétude : qui paiera le prix de la modernité ? Émerge une prise de conscience « qui englobe le social et préfigure le politique ». Jean Nicolas conclut⁶³ : « L'attitude rébellonnaire traverse les épisodes et les séquences, inclut le XVIIIème finissant et le XIXème prolongé pour constituer un mode qui a fait du heurt et de la rupture le principe du changement dans l'espace français. »⁶⁴

Il nous a paru intéressant de juxtaposer la réflexion d'un historien du XXIe siècle qui nous restitue, à partir d'un impressionnant matériau documentaire, une société vue d'en bas, et la position surplombante d'un Leroy-Ladurie, qui, trempant la plume de Taine dans l'encrier de Voltaire, et démultipliant les clichés goguenards d'en haut, décrit (1974) la formation idéologique du meneur révolutionnaire type, dans la tabagie et les brocs de vin du cabaret⁶⁵, ennemi du trône. Plutôt que Rousseau, il lit les plaintes du Bonhomme-Misère, autre ennemi du trône, lequel demande avec perfidie : « Quand Adam bêchait et Eve filait, où était le gentilhomme ? » Mais ce futur leader jacobin n'est-il pas le lointain neveu du moyenâgeux bonhomme Jacques décrit par Michelet ?⁶⁶ « Le bonhomme Jacques se réveille, ouvre les yeux, se tâte et remue les bras. Furieux de misère et n'ayant rien à perdre, il se rue contre son seigneur qui l'a si mal défendu, il lui casse ses sabots sur la tête ; cela s'appelle la *Jacquerie*. Jacques a senti sa force. »⁶⁷

⁶³ Jean Nicolas, *op cit*, p 541.

⁶⁴ Portrait-robot, voltairien et goguenard par Emmanuel Leroy du révolutionnaire en formation, in « *Révoltes et contestations rurales en France de 1675 à 1777* », Annales ESC, 1974,291, p. 6-22. Mélange de qualité littéraire et de mauvaise foi historique . Comment les idées révolutionnaires générées dans le vin et la fumée dans la sociabilité interlope du cabaret, s'infiltrèrent dans le cerveau d'un déraciné désœuvré.

« Les églises se vident, les cabarets se remplissent, propagateurs du mauvais esprit ; un tel état d'esprit cultivé dans les tavernes n'est pas bon pour la seigneurie ecclésiastique à cause de l'irritante question des dîmes ; ni, par contrecoup, pour la seigneurie laïque [...] Les cabarets sont en effet développés par la croissance concomitante d'une consommation et d'une sociabilité ; une tabagie envahissante se propage, du XVIIème au XVIIIème siècle, depuis les zones maritimes qui furent enfumées, jusqu'au cœur de la nation enfumée à son tour. Les nouveaux leaders, futurs politiciens locaux, militants éventuels d'émeutes, simples braillards se forment ainsi parmi les volutes de fumée et des brocs de vin. Les leaders et leurs adeptes sont, inutile de le rappeler, de plus en plus alphabétisés ; ils se nourrissent très rarement de Rousseau, mais très souvent de cette littérature bleue qui diffuse le thème relativement récent du Bonhomme-Misère : ce bonhomme prêche l'éminente dignité du pauvre en ce bas-monde et pas seulement par rapport à l'au-delà. La politisation de l'opinion publique se fait aussi à partir des villes qui, par le biais de l'exode rural, sont le réceptacle de la mobilité descendante d'ex-paysans déracinés ; ceux-ci développent en ville et transmettent ou injectent à leur famille restée campagnarde, avec laquelle ils conservent un lien, des frustrations beaucoup plus vives que celles qu'ils auraient nourries s'ils étaient restés parmi les rustres. »

⁶⁵ Le cabaret est l'explication des troubles sociaux, au XVIIIème siècle et au XIXème siècle. L'alcool joue un rôle majeur dans l'historiographie réactionnaire qui peut se prévaloir de la littérature naturaliste.

⁶⁶ Jules Michelet, Discours d'ouverture à la Faculté des Lettres de Paris, du 9 janvier 1834.

⁶⁷ Cité par Lucien Refort, Introduction (p III), in Jules Michelet, *Le Peuple*, Marcel Didier, 1948.

IV • L'ÂGE DES RÉVOLUTIONS, L'ÂGE DES FOULES

L'Ancien Régime est séparé de la Révolution par un fleuve de sang que le lecteur des *Mémoires d'outre-tombe* est invité à franchir : « Passe, maintenant, lecteur ; franchis ce fleuve de sang qui sépare à jamais le vieux monde dont tu sors, du monde nouveau à l'entrée duquel tu mourras. »⁶⁸ Désormais Ancien Régime et Révolution, et ultérieurement démocratie, sont séparés par la frontière naturelle du sang versé, qui marque plus qu'une division politique, une séparation de l'humanité et de la bestialité. Passage de l'Enfer. Au soir du 27 avril 1789, Restif de la Bretonne note : « Les aristocrates entreprennent de démontrer au roi que le peuple était indomptable ; que c'était une bête féroce qui, s'il avait le dessus, renverserait toutes les barrières, et ferait d'un royaume bien ordonné, sous le despotisme, un effroyable chaos d'anarchie. »⁶⁹ La prise de la Bastille marque, prospérant dans le meurtre et profiteurs des crimes publics, l'avènement d'une nouvelle lie sociale qui contrefait plus qu'elle ne mime avec ostentation les signes des ci-devant privilégiés sans rien perdre des stigmates de sa bassesse d'âme et d'extraction : « Au milieu de ces meurtres on se livrait à des orgies, comme dans les troubles de Rome, sous Othon et Vitellius. On promenait dans des fiacres les vainqueurs de la Bastille, ivrognes heureux, déclarés conquérants au cabaret ; des prostituées et des *sans-culottes* commençaient à régner, et leur faisaient escorte. Les passants se découvraient, avec le respect de la peur, devant ces héros, dont quelques-uns moururent de fatigue au milieu de leur triomphe.⁷⁰ »

De nouveaux Barbares

Aux yeux de ceux qui écrivent l'histoire, le peuple n'est plus une invasive colonie d'insectes, importune, obsédante. Il recouvre une stature mi-humaine, mi-animale. Aux traits traditionnels du vilain qui fait le fond de sa nature, manuel condamné à manier le gourdin dans une gestuelle de farce ou de forfait crapuleux - un abîme le sépare des questions d'honneur et d'épée - borné mais frotté des récits du Bonhomme Misère, familier du cabaret, ivrogne et braillard, il couve

sous sa défroque de Jacques, l'envie, la jalousie, les plus bas appétits que peut agiter l'esprit de vengeance. Ainsi se construit le référentiel d'une esthétique du peuple sous la plume des Romantiques et des Naturalistes, tout au long du XIXe siècle, et sans doute au-delà. Mais il faut y ajouter un principe d'altérité, d'étrangeté, qui l'apparente aux Sauvages que les circumnavigations et les colonies commençantes révèlent au-delà des océans. La sensibilité des anthropologues fait rétroagir la perception du Sauvage ultramarin sur le paysan français.

Un an après la confiscation des Trois Glorieuses par l'ordre bourgeois et la Philanthropie vouée à la rééducation des Pauvres, le soulèvement des canuts de Lyon, en 1831, résonne comme l'imminence d'une subversion totale dont Saint Marc Girardin se fait le prophète : « La sédition de Lyon est une espèce d'insurrection de Saint Domingue. Chaque fabricant vit dans sa fabrique comme le planteur des colonies au milieu de ses esclaves. Les Barbares qui menacent la société ne sont point au Caucase ni dans les steppes de la Tartarie : ils sont dans les faubourgs de nos villes manufacturières. »⁷¹ Michelet, lui, revendiquera cette appellation de Barbare : « Le mot me plaît, je l'accepte... *Barbares !* Oui, c'est-à-dire pleins d'une sève nouvelle, vivante et rajeunissante, *Barbares* c'est-à-dire voyageurs en marche vers la Rome de l'avenir. »⁷²

Le peuple, monstre politique

La révolution de 1848 réalisera-t-elle les promesses frustrées de 1830 ? Se promenant dans Paris après la journée du 24 février, Tocqueville relève « le caractère exclusivement populaire de la révolution qui venait de s'accomplir ; la Toutepuissance qu'elle avait donnée au peuple proprement dit, c'est-à-dire aux classes qui travaillent de leurs mains sur toutes les autres ». ⁷³ La révolution de février semblait faite en dehors de la bourgeoisie, et contre elle, marquant une dissociation du corps social, le peuple, resté à part « demeurant seul en possession du pouvoir ». Le pouvoir se concentre entre les mains de ceux qui ne possèdent rien : « Aussi la terreur des

⁶⁸ Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, édition du centenaire établie par Maurice Levaillant, Flammarion, tome 1, 1^e partie, livre V, ch. 8, p212.

⁶⁹ Restif de la Bretonne, *Les Nuits révolutionnaires*, le Livre de poche, 1978, p 18. Restif donne sa définition des aristocrates : « Les aristocrates c'est à dire les ministres, les grands, les gens du conseil, les intendants, les subdélégués, les évêques, les chanoines, les moines, les employés de toute espèce, les procureurs, et une partie de leurs clercs, les rentiers, les agioteurs, presque tous les riches, enfin les bourreaux ! »

⁷⁰ Chateaubriand, *ibidem*.

⁷¹ *Le Journal des débats*, le 8 décembre 1831.

⁷² Michelet, *Le Peuple*, Flammarion, 1974, p 72.

⁷³ Tocqueville, *Souvenirs*, Folio, 1978.

autres classes fut-elle immense. »⁷⁴ Les journées de juin 1848, consécutives à la fermeture des ateliers nationaux et à une mise en chômage généralisée, furent « une bataille de classe à l'état pur » (Maurice Agulhon⁷⁵). Faut-il entendre par « classe » : 1) une opposition prolétaires-patronat ? 2) un affrontement riches-pauvres ? 3) un conflit entre partisans de la légalité républicaine fondée sur le suffrage universel et violence révolutionnaire de la rue ? 4) un antagonisme moins voyant mais réel : la province conservatrice contre Paris révolutionnaire ?

La formule du communiqué officiel « L'Ordre a triomphé de l'Anarchie », vraie à la lettre, annonçait une féroce répression : 15 000 hommes capturés, déportés en Algérie. Les journées de février ont marqué la victoire du prolétariat, celles de juin le triomphe de la réaction bourgeoise que Marx (1818-1883) analyse en termes de défaite dévoilant les ressorts de l'État dont le but avoué est « la domination du capital, l'esclavage du travail »⁷⁶, entraînant la prolétarisation des couches de la moyenne et petite bourgeoisie et de la classe paysanne. Si Marx voit dans la révolution de 1848 une victoire du prolétariat, il précipite le *Lumpenproletariat* aux derniers cercles de l'enfer social : « À côté des *roués* ruinés, aux moyens d'existence douteux et d'origine également douteuse, d'aventuriers et de déchets corrompus de la bourgeoisie, on y trouvait des vagabonds, des soldats licenciés, des forçats sortis du bagne, des galériens en rupture de ban, des filous, des charlatans, des *lazzaroni*, des pickpockets, des escamoteurs, des joueurs, des souteneurs, des tenanciers de maisons publiques, des portefaix, des écrivassiers, des

joueurs d'orgue, des chiffonniers, des rémouleurs, des rétameurs, des mendiants, bref toute cette masse confuse, décomposée, flottante que les Français appellent la *bohème*. »⁷⁷

1848 est une épreuve de vérité pour les écrivains et les artistes, les « mages » romantiques, promoteurs de l'Art et de l'idéal, sublimation du réel, « contribution à une doctrine laïque de l'existence humaine »⁷⁸. Lamartine, Sand, Hugo... courent au-devant du peuple qu'ils ont imaginé, et ne le reconnaissent pas. Le peuple de chair n'est pas le peuple de papier de l'humanitarisme utopique. Le contact est rude. Lamartine, Hugo, Quinet, Renan, Lamennais, Leconte de Lisle expérimentent les rugosités de l'élection. Flaubert et Maxime du Camp sont gardes nationaux. Maxime du Camp fait le coup de feu contre les insurgés de juin, il est blessé et sera décoré par Cavaignac. La répression est approuvée par Lamartine, Hugo, Tocqueville, Renan, Gobineau, légalistes. Désenchantement. Après 1848 les idéaux se replient. La démocratie politique enterre la démocratie sociale. Pour certains le pessimisme, pour tous le conservatisme, tacite ou déclaré. Tous, de plus ou moins bon gré, se résignent au régime impérial auquel ils finissent par s'habituer et même adhérer lorsqu'il se libéralise. Les « mages » se réfugient dans l'art pour l'art, et, tour d'ivoire mise à part, se confondent avec cette bourgeoisie qu'ils méprisent. Revenus du peuple, ils consentent, lorsqu'ils ne les sollicitent pas, aux honneurs et rentes du régime. Jusqu'à l'imprévu naufrage. Sedan. Stupeur. À la débâcle succède la Commune. Double stupeur devant le spectre de la Révolution

⁷⁴ *Ibidem*, p 124.

⁷⁵ Maurice Agulhon, *1848 ou l'apprentissage de la République 1848-1852*, Seuil, 1973, réimp. 1992, 2002 citée, p.81-82.

⁷⁶ Karl Marx, *Les luttes de classe en France*, folio histoire, 2002, p 19.

⁷⁷ Karl Marx, *Le 18 brumaire de Louis Bonaparte*, le Livre de Poche, p 194. Voir aussi Raymond Huard, « *Marx et Engels devant la marginalité, : la découverte du Lumpenproletariat* » in *Romantisme*, 1988, n° 59, p. 5-17.

⁷⁸ Paul Bénichou, *Romantismes français I*, Gallimard 1976, réimp. Quarto Gallimard, 2004, p 11.

V• LES RACINES DU MAL

Témoins directs ou indirects de la Commune de 1871, la quasi-totalité des écrivains sont sous le choc de l'incompréhension et de l'horreur. Une incompréhension et une horreur dont ils élargiront le champ rétrospectif jusqu'à la Révolution française. Surgit alors l'image fantasmée d'une foule criminelle, contre nature, irrationnelle, une pulsion de mort en acte et armée déchaînée contre l'ordre existant. Ce sentiment déterminera deux courants complémentaires : sur le plan intellectuel un projet de sélection des élites sous la plume de Renan ; sur le plan moral et esthétique une dénonciation de la foule révolutionnaire par la représentation et l'évocation littéraires. Dans les deux cas, on démontre que l'événement échappe aux lois de la raison et confirme la légitimité de l'ordre bourgeois et naturel.

Renan et la nostalgie des élites

Pour Ernest Renan (1823-1892), « l'horrible épisode de la Commune » est venu montrer « une plaie dans la plaie », « un abîme au-dessous de l'abîme » et « le 18 mars 1871 est depuis mille ans, le jour où la conscience française a été le plus bas ». Avec le régime impérial, s'abîme la geste révolutionnaire dont il est le mauvais fruit. Lorsqu'il rédige *La Réforme intellectuelle et morale*, Renan est au faite de sa gloire : membre de l'Institut, professeur au Collège de France, heureux auteur controversé d'une *Vie de Jésus* filtrée par la critique historique, qui le situe dans un camp résolument rationaliste, positiviste, laïc, sceptique et libéral, en phase avec la bourgeoisie dominante dont il a épousé le parcours et à laquelle son discours s'adresse. Son entreprise n'est pas sans exemple : Renan se glisse dans le personnage de Fichte au lendemain de la défaite d'Iéna. Sa réforme emprunte aux remèdes de l'auteur des *Discours à la Nation allemande* qui en appelait à une refondation des principes, des caractères et des mœurs.

Le prestige académique de Renan assoit son magistère de pontife laïc confesseur de la Nation ; il se sent capable, en cet instant dramatique, de procéder à l'examen de conscience collectif, devant la bouche d'ombre d'un présent illisible et d'un avenir imprévisible, et d'éclairer les esprits et de relever le courage du « petit nombre d'hommes instruits, intelligents et

vraiment libéraux » de qui dépendra le destin national.

La cause de tous nos maux

Comment expliquer l'effondrement, la chute brutale, soudaine et complète de l'Empire au premier contact de la Prusse ? Comment penser l'avenir immédiat, politique et militaire d'une nation saignée et amputée par l'ennemi extérieur, et menacée d'explosion par l'ennemi intérieur ? L'historien inspiré parle, exploitant le passé récent pour éclairer l'histoire immédiate selon des nécessités rationnelles. Les malheurs de la France sont le châtiement d'une faute dont s'impose l'aveu public et pénitent. Confession et réquisitoire s'entremêlent. « Énervée par la démocratie, démoralisée par sa prospérité même, la France a expié de la manière la plus cruelle des années d'égarement. »

Sont immédiatement incriminées 1) les idées fondatrices de la Révolution de 1789 (« la fausse politique de Rousseau »), 2) l'abstraction législative et constitutionnelle (« une constitution a priori », « l'idée abstraite de la chose publique »), 3) les désordres populaires : « On se laissa déborder par le peuple ; on applaudit puérilement au désordre de la prise de la Bastille, sans se douter que ce désordre emporterait tout plus tard », 4) la légèreté des hommes de 1848, 5) le suffrage universel, qui « ne comprend pas la supériorité du noble et du savant », 6) le matérialisme grossier qui en résulte, 7) les mesures sociales fondées sur le « faux principe du droit des populations ». En un mot, dans la démocratie gît le mal.

« La France telle que l'a faite le suffrage universel est devenue profondément matérialiste [...] Le jugement et le gouvernement des hommes ont été transportés à la masse ; or la masse est lourde, grossière, diminuée par la vue la plus grossière de l'intérêt. Les deux pôles sont l'ouvrier et le paysan. »

L'Empire représentait l'idéal politique de la médiocrité : la France, sous Napoléon III⁷⁹, a été la proie de deux maladies : 1) le matérialisme hideux du monde de l'industrie et des affaires, 2) l'humanitarisme qui prétend soulager les classes populaires. Régime diminué, ne survivant que dans l'activité dévirilisée de ses

⁷⁹ Rappelons que l'Empereur ne reniait pas l'utopiste auteur de l'essai sur l'Extinction du paupérisme et que la question mutualiste constituait le grand dessein social de l'Empire, et que ses propositions s'avéraient plus audacieuses que celles de ses conseillers. Le décret du 26 mars 1852, au commencement du régime impérial, a durablement structuré la législation mutualiste et fut un indiscutable succès. Par ailleurs l'Empereur était acquis à l'industrialisme saint-simonien et considéré comme un « Saint-Simon à cheval ». Ce qui explique les deux griefs fondamentaux de Renan : une excessive préoccupation pour les questions sociales et l'économie.

boutiquiers, abdiquant toute ambition historique, sans vertu, hostile aux supériorités naturelles, incapable de produire des grands hommes, intellectuellement stérile, moralement inférieure, victime de l'égoïsme, « source du socialisme », et de la jalousie « source de la démocratie », impropre à la guerre qui trempe les grandes nations. Débilisation de l'intelligence, anémie de la volonté : la France est victime de son mépris pour la science et de son « catholicisme étroit ». Il faut reconstruire notre système universitaire et repenser sa place dans la Nation, réformer l'enseignement et la religion. Faiblesse congénitale des institutions démocratiques reposant sur l'élection et le suffrage universel, c'est-à-dire la loi du nombre, et l'émergence d'une roture sans qualité, épaisse et sans âme, « ne comprenant ni le privilège de l'esprit, ni celui de l'épée ». La raison politique n'émane pas de la masse. L'idée abstraite de l'État est impuissante à soutenir une nation où les vertus font défaut, et génère une société de faibles, incapable de se défendre ni de comprendre la guerre devenue un objet scientifique à part entière, inintelligible aux démocraties. Renan copie le militarisme prussien et trouve des accents dérivés de Joseph de Maistre et de Nietzsche : la guerre est une « condition du progrès, le coup de fouet qui empêche un pays de s'endormir, en forçant la médiocrité satisfaite d'elle-même à sortir de son apathie ».

Rendre aux élites leur place

La France a besoin d'un Principe et d'un Prince, d'une monarchie héréditaire dont l'institution est transcendante, méta-historique : « La dynastie est en un sens antérieure et supérieure à la nation puisque c'est la dynastie qui a fait la nation. » L'hérédité en lieu et place de l'élection⁸⁰. Le Prince s'entoure naturellement d'aristocrates. Il est deux sortes d'aristocratie : une aristocratie héréditaire vouée aux choses de la guerre⁸¹; une aristocratie acquise, fondée sur les supériorités naturelles⁸², dédiée aux choses de l'esprit : « Il faut un centre aristocratique permanent, conservant l'art, la science, le goût, contre le béotisme démocratique et provincial. » Les Universités constituées en caste sacerdotale laïque sélectionnent ces aristocrates de l'esprit, élevés dans le sentiment de leur supériorité, auxquels la science délivre un « titre de noblesse ». Le privilège de la caste intellectuelle consiste en une totale liberté de pensée et de parole à l'intérieur de ces foyers fermés où se fécondera l'élite. Quant au peuple, pour Renan comme pour Voltaire, seule lui convient la résignation ; Qu'un

bon clergé, dûment réformé c'est-à-dire pourvu de famille et donnant l'exemple des vertus familiales et sociales, dévoué à la patrie, lui inspire « l'acceptation d'une société supérieure, le respect des sciences et de la vertu, l'esprit de sacrifice et de dévouement ».

Ex oriente lux. À l'Est le renouveau. Les pays d'Ancien Régime, la Prusse, plus lointainement la Russie, nous donnent les clés du renouveau : ordre, discipline, hiérarchies sociales structurées, vertus guerrières. Le nord protestant, individualiste, responsable, réservé, moral, travailleur, sérieux et consciencieux, l'emporte sur une latinité abêtie par un catholicisme borné, encline à l'assistance, docile au despotisme, immorale, paresseuse, grégaire, brouillonne, bruyante, anarchique, versatile, sans foi. Le darwinisme spencérien de type civilisationnel apporte sa contribution au titre de la *struggle for life* (lutte pour la vie). L'origine de la propriété procède de la conquête, non du travail comme le prétendait Locke. La « colonisation en grand » est une nécessité politique de premier ordre qui désamorce le socialisme et la lutte des classes, et rétablit la juste hiérarchie des races dominatrices et dominées. Enfin les nations sont animées d'une âme collective qui décide de leur vocation : les Chinois sont ouvriers, les Nègres travailleurs de la terre, les Européens sont une race de maîtres et de soldats.

Renan dénonce, dans la démocratie, une inversion généralisée des valeurs : rut des basses passions, inculture et mépris de la science, perte du sens de l'honneur et de la noblesse, déshérence du métier des armes et de la vie de l'esprit, promotion de l'affairisme et de la crapule, soumission à un césarisme de parvenu et à une religion superstitieuse et débilissante. Tels sont les maux. Les remèdes consistent en leur contraire : arrimer la nation à une dynastie solide et perpétuelle, reposant sur deux colonnes : un sacerdoce intellectuel disposant d'une totale liberté de pensée, produit de l'excellence de la sélection, et une noblesse d'épée héréditaire vouée à la réflexion et au sacrifice des choses de la guerre. **La Réforme intellectuelle et morale** est l'illustration sans défaut de la trifonctionnalité dumézilienne et aryenne.

Lorsque Renan dénonce des principes faux et les conditions de leur correction, Taine expose la genèse de ces principes, l'historien se faisant clinicien d'une physiologie et d'une hallucination collectives. L'atelier de l'historien devient laboratoire ; Sa méthode transforme le passé en expérience.

⁸⁰ « Quand il s'agit de la désignation du souverain ou des choses militaires, le critérium de la naissance s'impose presque nécessairement. »

⁸¹ « Qu'est-ce que la noblesse, en effet, si ce n'est la fonction militaire considérée comme héréditaire et mise au premier rang des fonctions sociales ? »

⁸² « La réflexion apprend que la raison est le résultat de l'aperception d'un petit nombre d'individus privilégiés. »

Taine et la mission prophylactique de l'histoire

Taine (1828-1893) est en possession de sa méthode d'approche de la Révolution quand il publie en 1864, dans *La Revue des Deux Mondes*, « **Psychologie des chefs jacobins** ». ⁸³ Lorsque l'expérience de la Commune relance son intérêt pour la Révolution et déclenche la grande crue d'un livre fleuve ⁸⁴, il a publié son **Histoire de la littérature anglaise** (1863) où il met au point son déterminisme historique, et **De l'intelligence** (1870) où il arrête une psychologie et une théorie de la perception. L'histoire est une recherche des causes et des lois générales qui président à son devenir ; déterministe, elle est aussi prédictive.

Empiriste, disciple des associationnistes anglais, Hippolyte Taine rejette les notions classiques héritées de l'aristotélisme et validées par l'éclectisme cousinien alors dominant : substance, forme, faculté, cause, finalité... Il récuse la fantasmagorie des *entia rationis*. Il n'y a que des faits ! Taine est en rupture à la fois personnelle et gnoséologique avec un système officiel, - doctrinal et institutionnel -, qui l'a rejeté et marginalisé. Il construit un système explicatif qu'il applique d'abord aux études littéraires, et qui vise aux origines et conditions de leur production. Il en met au jour les éléments :

- 1) la *race*, conditionnement de base, élément fondamental, impliquant les relations entre la corporalité et le milieu naturel, le tempérament et le caractère héréditaire, la mémoire collective ;
- 2) le *milieu*, terme qui fait référence à Claude Bernard, c'est-à-dire l'élément circonstanciel de la conjoncture politique, du milieu social et familial où se particularise et s'individualise la race ;
- 3) le *moment*, élément dynamique qui renvoie à la mécanique classique et à la dialectique hégélienne, que Taine caractérise comme « la vitesse

acquise », la « résultante » des deux forces précédentes, la race et le milieu.

L'inter causalité de ces trois éléments tente de rendre compte de l'unité d'un temps, de la totalité historique dont toutes les parties sont reliées par des correspondances qui ne sont pas sans analogie avec l'*épistémè* de Foucault, soit une interaction systémique : ainsi la « charmille de Versailles » est en harmonie avec « un raisonnement philosophique et théologique de Malebranche, un précepte de versification de Boileau, une loi de Colbert sur les hypothèques, un compliment d'antichambre à Marly, une sentence de Bossuet sur la royauté de Dieu » ⁸⁵. Un caractère national est un système de dépendances, une liaison de choses simultanées et de choses successives. L'esprit agissant « est un polypier d'images mutuellement dépendantes ».

Une causalité nouvelle : l'hallucination collective

In fine, l'histoire se ramène à un problème de psychologie. Les acteurs historiques *sont* leurs perceptions en mouvement permanent de transformation et d'échange. Entrer dans la perception des hommes, reconstruire leurs sensations et les manœuvres de leur imagination, c'est toucher l'intime de la causalité historique. Pour pénétrer les secrets de l'intelligence, il faut remonter à la perception matricielle, originaire, à l'élément primitif qui n'est pas un atome immuable, mais phénomène en mouvement, mouvement pur.

Dans la perspective de Taine, l'hallucination tient une grande place. Loin d'être en soi pathologique, l'hallucination, de l'aveu même de Taine, est la « trame de notre vie mentale » ⁸⁶. La perception est une hallucination vraie. Toute idée créatrice est la transformation d'une hallucination. À l'état normal, celle-ci, représentation

⁸³ H. Taine, « *Psychologie des chefs jacobins* », *Revue des Deux-mondes*, Hachette, 1864, tome 65, p. 325-367.

⁸⁴ Sous le titre général, *Les Origines de la France contemporaine*, quatre volumes s'échelonnant sur une décennie : *L'Ancien Régime*, 1875. *L'Anarchie*, 1878. *La conquête jacobine*, 1881. *Le Gouvernement révolutionnaire*, 1883.

⁸⁵ Essais

⁸⁶ H. Taine, *De l'intelligence*, tome second, 6ème édition, Paris, Hachette, 1896, L II, Ch. Ier, « De l'illusion ».

La phrase conclusive du chapitre est la suivante : « Ainsi l'hallucination qui nous semble une monstruosité, est la trame même de notre vie mentale » (p 31).

Taine détaille les méthodes utilisées en hypnose, terme nouveau créé par le médecin-chirurgien écossais James Braid (1795-1860) en remplacement du terme magnétisme animal. Braid définit l'hypnose comme un « sommeil nerveux », obtenu par suggestion, laquelle consiste soit dans le regard soit dans un objet brillant tenu à hauteur du regard du suggestionné, sur lequel celui-ci concentre son attention. Il existe donc une hallucination naturelle, celle de la vie courante, et une hallucination artificielle. L'exercice de nos sensations relève de l'hallucination naturelle : « Ainsi notre perception intérieure est un rêve du dedans qui se trouve en harmonie avec les choses du dehors ; et au lieu de dire que l'hallucination est une perception extérieure, il faut dire que l'hallucination extérieure est une *hallucination vraie*. » (p 13).

L'illusion politique, parce qu'elle porte sur des objets fantasmés de leur volonté, emprisonnés dans leur délire :

« Quand le sommeil au lieu d'être naturel est artificiel, le travail hallucinatoire devient plus difficile encore. Tel est le cas du somnambulisme. Dans cet état qu'on provoque à volonté chez beaucoup de personnes, le patient croit sans résistances ni réserves aux idées qu'on lui suggère. » Ainsi ont cheminé les idées révolutionnaires.

Dans son livre Taine se réfère à Alfred Maury et à aux aliénistes, dont Baillarger.

irréelle, purement endogène, née de la seule imagination, est détruite par le choc antagoniste d'une sensation réelle. Une image livrée à son évolution spontanée a tous les caractères d'une sensation endogène ; c'est une hallucination. Quand cette sensation entre en conflit avec une sensation exogène, elle passe à l'état d'image, et perd son caractère sensoriel. Lorsque la sensation réductrice exogène est défaillante et succombe à l'image endogène, celle-ci se déploie dans tout l'espace mental, et impose l'empire de l'hallucination, ouvrant un processus de démence individuelle qui ressortit de l'aliéniste, ou de folie collective, champ de recherche de l'historien.

Taine écrit : « En étudiant les puritains de 1649, j'ai pu voir l'aliénation mentale, mais accompagnée d'images et avec troubles de conscience. Ici (dans la France de 1793) la folie est sèche, abstraite, scolastique, on dirait de purs pédants, infatués de théologie verbale [...]. Ce sont les plus grands spécimens de délire lucide et de folie raisonnée. »⁸⁷

La fausseté intellectuelle de la Révolution française procède d'une double hallucination :

1) *l'esprit classique⁸⁸ et simplificateur*, la fiction de la nature humaine et la théorie de l'homme abstrait, réduit à son essence, les idées générales ignorantes des faits particuliers, un esprit plus habile à classer qu'à percevoir,

2) le « poison du XVIII^e siècle », mélange d'esprit classique et d'esprit scientifique, c'est-à-dire de raison raisonnée infailliblement déductive, et d'esprit de géométrie produisant des principes abstraits et universels selon une logique d'extension maximale des concepts aux dépens de leur profondeur (compréhension).

La politique des Jacobins est *déduite* et consiste en les axiomes d'une « langue bien faite » comme la voulait Condillac : homme universel, droits de l'homme, contrat social, égalité, raison, peuple, nature, bonheur vertu, tyran constituent le vocabulaire et la pensée de la politique jacobine. L'homme abstrait, réduit à son essence, devient le signe grammatical de la Loi et l'automate de l'État. Avec la Déclaration des droits, « le chef-d'œuvre de la raison spéculative et de la déraison pratique est accompli ».

L'art du portrait, l'argument *ad hominem* qui tue

Des hommes sauront transfuser dans cette hallucination culturelle collective leur propre folie hallucinatoire, et féconderont le monstre : la Révolution de 1789. Marat, fou lucide, Danton, barbare, Robespierre, cuistre sanglant.

Marat, avorton, difforme, exalté, continuellement surexcité, automate de la pensée, tétanos de la volonté, possédé du délire ambitieux et de la manie des persécutions, incarnation de la logique du fou, insatiable de décapitations. « Mettez donc entre ses mains la lancette publique afin qu'il puisse pratiquer la saignée humanitaire. »

Danton n'est pas fou. Réaliste, peu soucieux d'idées, ignorant. Un colosse à tête de Tartare, d'une laideur tragique et terrible, opportuniste qui voit dans la Révolution un moyen d'arriver, démagogue d'un théâtre interlope et fangeux dont les acteurs sont des polissons, des chena-pans, des filles de joie, inventeur de la machine révolutionnaire, nouvel engin de gouvernement. « Sinistre machine, avec son énorme roue qui pèse sur la France entière, avec son engrenage de fer dont les dents multipliées compriment chaque portion de vie ; avec son coupeur d'acier qui constamment tombe et retombe. »

Robespierre paraît une allégorie de la Révolution : paré comme elle de dehors spécieux, peruque poudrée, habit bien broissé, mœurs correctes, étalant la régularité stérile de sa modération bourgeoise, à cheval sur les principes, - l'incorruptible -, suprême avorton et fruit sec de l'esprit classique, dont la philosophie est un résidu mort de formules apprises. Le cuistre. « À la place des hommes il aperçoit vingt-six millions d'automates simples qu'il suffit de bien encadrer pour qu'ils fonctionnent d'accord et sans heurt. » Mais, surpassant la folie furieuse de Marat, il révèle la face hideuse de la Révolution : dictature armée de la canaille urbaine, affolement systématique de la populace, guerre aux bourgeois, extermination des riches, proscription des écrivains. Du cuistre était sorti le bourreau.

Chez Taine, le phénotype est le génotype. Trinité infernale de Figures hallucinatoires et hallucinées, Marat, Danton, Robespierre sont les trois faces d'un Type politique, homme-système fanatique et inhumain : *le Jacobin* ; les trois têtes d'une Hydre mortifère et totalitaire : *le Jacobinisme* ; le trio pervers qui tire les ficelles d'un lugubre et sanguinaire théâtre de marionnettes où la « boucherie » le dispute au « carnaval ». La Terreur est la conclusion logique d'un syllogisme dont le Jacobin et le Jacobinisme sont les prémisses.

Renan propose, face à une réalité historique sidérante, un schéma idéologique clair, argumenté, simple, solide, dont le seul titre est un appel, un espoir, une promesse de victoire sur l'infortune présente. Taine assigne les origines lointaines de la Révolution : la conjonction de

⁸⁷ H. Taine, *lettre à Dumas fils* du 21 mai 1878.

⁸⁸ « Boileau conduit à Rousseau et Racine à Robespierre » (*Histoire de la littérature anglaise*). Voir la discussion de ce point de vue dans le remarquable article d'Étienne Gilson « *La scolastique et l'esprit classique* », repris dans *Les idées et les lettres*, Vrin, 1932, p. 243-261.

l'esprit classique abstrait, et la croyance en des principes universels. Puis il procède à une double réduction drastique à deux termes : Terreur, Jacobins : 1) l'essence de la Révolution consiste dans la Terreur et l'action des foules tueuses ; 2) suggestionnées par les Jacobins, meneurs en proie à l'hallucination de faux principes. Et de pointer dans ces morceaux d'histoire, sous l'amas de pus et de sang, l'infection

de ces faux principes rendus homicides par des cerveaux malades.

Les idées de Renan et les images de Taine prononcent un réquisitoire qui emporte condamnation définitive de la Révolution, de ses idées, de ses actions, de ses acteurs. Elles fourniront le matériau indispensable à la criminalisation des foules.

VI • NOSOGRAPHIE DE LA COMMUNE ET DE LA RÉVOLUTION⁸⁹

Vécue comme la domination des foules et la passion des « honnêtes gens », la Commune a institué la foule comme acteur social et rétroactivement renouvelé la vision de la Révolution française. La foule est un acteur social illégitime, irrationnel, anhistorique, imprévisible, qui inquiète et interroge. Comme dans tout procès, il convient de procéder à un questionnaire préliminaire d'entité ; la littérature naturaliste s'en charge. Quels sont les mobiles ? Les médecins des maladies mentales ont sédimenté des séries causales multidimensionnelles. Lorsqu'il apparaît que le nombre, exprimé par le suffrage universel, devient la loi des démocraties, la foule devient un objet scientifique, universel, dépendant non plus de l'aliénisme, mais de la psychologie, révélateur d'une pente fatale de l'histoire : le triomphe du collectif et de la servitude, la fin de l'individu et de la liberté.

La vision naturaliste

La Commune de Paris constituait un film accéléré de la Révolution française de 89 et des suivantes, voire un raccourci, une répétition en quelques semaines de toutes les révolutions européennes, et, imitée par Lyon, Narbonne, Toulon, Marseille..., promettait une Fédération de Communes françaises. Mais « le chassepot » de l'armée de l'ordre « faisait merveille », Après les cours prévôtales, les exécutions de masse, les pontons et les bagnes, la littérature, au nom d'une fidélité scientifique au réel, de l'histoire vue et vécue, devait inscrire un stigmate définitif sur la Commune, les Communards, les foules, apposant la signature définitive des vainqueurs, et prononçant un jugement définitif et rétroactif. La vision naturaliste méprisant l'agrément et les préjugés moraux ou religieux, visait à une élucidation sans compromis des milieux et des comportements humains, à atteindre les limites du dicible, fût-il immonde. En épigraphe de la seconde édition de **Thérèse Raquin**, Zola plaçait une citation de Taine : « Le vice et la vertu sont des produits comme le sucre et le vitriol ». Il faut, dans l'homme, surprendre la bête que les commotions du XIXe siècle ont libérée, reconstruire le passé à la lueur des flammes et dans le grondement des incendies du présent, comprendre l'émotion du présent comme un segment de l'histoire naturelle, un accès pathologique, une revendication biologique. Le jugement procède du diagnostic, et tente de répondre à la question

que posait Renan : comment avons-nous pu tomber si bas ? Bien conduite, la description vaut explication et se suffit à elle-même.

Procureurs, accusateurs publics, justice expéditive et jugements sommaires, pelotons d'exécution ont rallié le parti des « honnêtes gens », scellé le consensus réactionnaire des bourgeois et des artistes et hommes de lettres, ces déçus du peuple, communiant avec eux dans l'effroi, le scandale, la soif de vindicte. Les hommes de lettres sont l'expression raisonnable du parti d'honnêtes gens face au désordre, à la barbarie, à l'animalité.

Retenons un mythe et deux clichés exploités par une littérature douteuse qui avait trouvé dans la Commune sa matière et exploitait un filon lucratif. Dans **Barbares et Bandits**⁹⁰, Paul de Saint-Victor (1827-1881) dénonce : *le mythe de l'Internationale*, « société de guerre et de haine », « franc-maçonnerie du crime », soutenue par des bandes de « routiers et de malandrins venus de l'Europe entière », des « faussaires polonais », des « bravi garibaldiens », des « pandours slaves », des « agents prussiens », des « filibustiers yankees » ; *la foule criminelle* : « entre la bohème et le bague : émeutiers de profession, assassins de fraîche date, journalistes tarés, ruffians de faubourg, aboyeurs de club, ouvriers de grèves ; le « tas d'hommes perdus » dont parle Corneille, portés par un flot fangeux au sommet de la dictature » ; « un lazzaronisme armé », « la curée de la fortune publique et privée jetée en proie aux appétits et aux convoitises du prolétariat » ; *l'alcool* : « Car l'ivrognerie était l'aliment de cette révolution crapuleuse. Une vapeur d'alcool flottait sur l'effervescence de la plèbe. La bouteille fut un des « instruments de règne » de la Commune. Ses bataillons marchaient en titubant au combat. Il y avait du delirium tremens dans la furie de leur résistance. »

Dans **Les Convulsions de Paris**⁹¹, Maxime Du Camp (1822-1894) exprime le point de vue de l'« honnête homme », l'homme raisonnable, le bourgeois éduqué, équilibré, dont il trace le portrait-robot dans sa Préface, en opposition aux foules bestiales qui, finalement, ne sont personne, surgissement énigmatique de la bête humaine se ruant contre une société ordonnée, civilisée, humaniste, policée, apolitique : « Les hommes que n'entraîne aucune passion politique, qui pour satisfaire leur ambition n'ont

⁸⁹ Classification et description des maladies. Pour des historiens et médecins des maladies mentales comme Taine, Lebon, les aliénistes, la Commune et la Révolution ne sont-elles pas des convulsions pathologiques ?

⁹⁰ Paul de Saint-Victor, *Barbares et Bandits. La Prusse et la Commune*, Paris, Lévy frères, 1871, « l'orgie rouge », p 241-255, cité par Jacques Rougerie, op cit, p. 158-159 et 403.

⁹¹ Maxime Du camp, *Les Convulsions de Paris*, Hachette, 1881, T. 1, Préface.

besoin de s'appuyer ni sur les foules aveugles, ni sur les foules criminelles, n'ont point eu à modifier leur opinion : pour eux comme pour tout individu épris de justice et aimant la liberté, la Commune reste un forfait exécrable. »

Ce forfait consiste dans « un accès de pétrologie alcoolique ». Le discours anti communard et pro versaillais repose sur un postulat : la Commune est un accès de déraison, de folie, un accident dont les causes sont « l'alcoolisme, l'ignorance, l'envie » mobilisant des êtres panurgiques, « incertains, mobiles, sans résistance contre les passions qui les harcèlent, sans propension au mal, sans attrait pour le bien, obéissant machinalement et ne comprenant rien aux événements dont ils sont enveloppés, sinon qu'ils ont une bonne paye et trop d'eau-de-vie ». Pour le peuple, la Révolution n'est qu'un opéra. La bête féroce qui gît en lui, que libèrent les meneurs, doit être dominée, dirigée. La Commune est une leçon de sciences naturelles, l'enseignement de la nature par elle-même : « On allait voir un peuple sans mesure et sans instruction, lorsqu'il est livré à lui-même et qu'il se laisse dominer par ses propres instincts. L'intérêt de ceux qui avaient suivi la direction de ses destinées était de le surexciter, de l'amener à ce paroxysme inconscient où l'homme devient la bête féroce naturelle »⁹².

La Commune ne doit pas être comprise comme un acte politique mais comme un accès pathologique, un phénomène psychiatrique, apolitique, anhistorique.⁹³ Elle apparaît comme une naturalisation du crime « qui ressortit de l'histoire naturelle même »⁹⁴.

Pour extraire la France du cycle sans cesse recommencé de la pulsion révolutionnaire, l'appréhension scientifique du phénomène constitue la première étape. Démontez le mécanisme n'est-ce pas déjà le maîtriser ? Le savant explicite ; le politique, muni de tout l'appareil coercitif, applique.

Le corpus des sciences de l'homme dont l'aliénisme constitue la figure de proue, change de cap.

Les pères fondateurs de la médecine mentale, en premier lieu Pinel, guérissaient des victimes du despotisme (l'ancien « régime », ignorant, caduc, corrupteur), au nom de la « régénération » révolutionnaire consubstantielle du « traitement moral ». Ancien Régime et Révolution s'opposaient comme la maladie et le remède. La guérison supposait la transformation psychosomatique de l'état d'esclave à celui de citoyen, le passage de la soumission à la liberté. La

situation s'inverse. L'Ancien Régime devient synonyme de santé, la Révolution de maladie. Maladie chronique ou cyclique. Il faut extraire la France du cycle des révolutions. Dès après la révolution de 1830, un « ordre psychiatrique » se met en place qui fonde les relations entre démence individuelle et collective sur les lois de l'imitation et de l'hérédité.

Prosper Lucas et la loi de l'imitation

Prosper Lucas (1808-1885) commence sa carrière par une thèse sur l'imitation⁹⁵ qui aura beaucoup d'imitateurs et constituera le postulat de Gabriel Tarde qui oublie de citer son modèle.

Lucas pose en principe que le nombre des idées reçues par imitation surpasse le nombre des idées spontanées ou réfléchies. À la source de l'imitation se trouve l'exemple. « L'imitation, c'est l'exemple. » En elle-même l'idée d'imitation n'a rien d'anormal ou de pathologique : elle ressortit de l'apprentissage et de l'éducation humaine. C'est un lieu commun d'Aristote (que Lucas ne cite pas) : l'homme est naturellement imitateur mais imitateur en tant qu'être de raison et être social. L'imitation procède de l'intelligence et constitue le premier mode de transmission de savoir. Pour Lucas, au contraire, l'imitation procède de l'instinct et des émotions, relève de la passivité, se diffuse par contagion comme le choléra. Il explore un monde imitatif d'en bas et inaugure une recherche originale sur la structuration des mouvements collectifs en inscrivant l'imitation ou le « suivisme » dans la série des comportements animaux dont le cri représente la forme primaire et universelle. La répétition instinctive des cris est commune aux « troupes de chiens, de loups ou de moutons, et [aux] assemblées d'hommes ».

« Nous voyons tous les jours avec quelle puissance les cris instinctifs de l'espèce se répètent dans ces dernières [les assemblées d'hommes], au milieu des discussions et des mouvements de peuples ; et il est d'observation qu'ils ne sont jamais plus énergiquement reproduits que par les plus éloignés de voir et de comprendre ; on a tort de s'en étonner ; s'ils étaient intelligents, ils cesseraient d'être involontaires. » L'imitation appartient au domaine de l'irrationnel et de l'involontaire ; elle accuse une pathologie collective.

Lucas fait leur part aux imitations volontaires de maladie ou d'infirmité (*mimiques*), aux simulations qui caractérisent notamment l'activité professionnelle des mendiants, et certains comportements intéressés. Il étudie surtout la contagion « *sympathique* », qui fait éprouver des

⁹² Maxime Du Camp, op cit, p. 38-39.

⁹³ Catherine Glazer, « De la Commune comme maladie mentale », *Romantisme*, 1985, n° 48, p. 63-70

⁹⁴ Maxime Du Camp, op. cit, T. VI, p 515.

⁹⁵ Prosper Lucas, *De l'imitation contagieuse ou de la propagation sympathique des névroses et des monomanies*, thèse, soutenue à la faculté de médecine de Paris le 28 août 1833, publiée chez Didot le jeune en 1833, 80 p.

sentiments communs, à propos des phénomènes morbides tels que la chorée, les convulsions, la catalepsie, l'hystérie, les phénomènes extatiques, y compris les comportements criminels : Lucas cite les cas de Papavoine et d'Henriette Cornier auxquels Esquirol avait appliqué, sans convaincre les juges, la qualification de monomanies. L'imitation peut donc conduire à l'homicide, ou au suicide, en tout cas à de graves désordres publics : le mal des Ardents, l'affaire de la possession des religieuses de Loudun (1632) ou les convulsions des Jansénistes à Saint Médard (1724) ; dans les périodes de foi collective, la guérison peut requérir l'exorcisme. L'exemple, pour provoquer la contagion, doit rencontrer certaines conditions subjectives, des *similitudes*, pour s'imprimer et agir : le facteur héréditaire lié à l'espèce (le plus déterminant), la famille, l'âge, le sexe, le tempérament, ou acquis tels que l'éducation. Le mouvement de l'affect est la réponse immédiate à l'exemple et le principe de la *contagion* ou de l'*endémie* (pathologie chronique localisée). Lucas procède en protopsychanalyse lorsqu'il évoque les affects suscités par « l'exemple, la vue de l'exemple, ou l'histoire de l'exemple et la série des impressions qui l'ont déterminé ». Il souligne que la pantomime est plus puissante sur les masses que les paroles. La propriété sympathique des mouvements sociaux peut naître des discussions, des prédications ou des armes. L'impulsion imitative qui naît des scènes de bûcher et des tortures de sorciers, agit sur les passions, les précipite parfois « dans une route de sang » ; « il n'est pas douteux que de nos jours [ce type de représentation] n'ait pas joué un plus lugubre rôle encore dans les orgies de 93 lorsque la guillotine fut presque devenue une fin naturelle et le lit de mort de ce qui restait de dévouement, de génie et de courage en France ».

Prosper Lucas écrit pour le temps présent dont il dénonce le danger le plus imminent : la presse qui est de tous les excitants publics « celui dont l'influence est la plus contagieuse ». Les idées générales qu'elle véhicule, les mauvaises idées sont en réalité des choses dangereuses qui poussent à l'action. Prosper Lucas ne le dit pas, mais le suggère fortement : pour interrompre l'épidémie, un seul remède : *supprimer l'exemple*. « Le plus important est de supprimer l'exemple. L'épidémie ne tient qu'à ces progrès. » En commençant par les supplices publics « qui répandent avec le sang, par cette contagion même, la contagion que la pénalité leur donnait mission d'éteindre ».

Dans la perspective du jeune Lucas, le médecin pointe le mal, l'administration l'éradique. Une pensée de défense sociale est consubstantielle de la pensée médicale. Si la thèse de Lucas apparaît comme un essai de psychologie comportementale et une première théorie des foules, il marquera durablement son siècle par sa théorie de l'hérédité qui s'impose comme nouveau paradigme des origines du désordre mental et du désordre social.

Irréfutable hérédité

En 1847 et 1850, Lucas publie deux volumes au titre rébarbatif et interminable : ***Traité philosophique et physiologique de l'hérédité naturelle dans les états de santé et de maladie du système nerveux avec l'application méthodique au traitement général dont elle est le principe***⁹⁶. Cet ouvrage, couronné par l'Académie des Sciences, fonde la réputation de Lucas en France, en Europe, aux Etats-Unis. Il lui a mérité d'illustres lecteurs et disciples dont Charcot, Émile Zola⁹⁷ et Charles Darwin qui se réclameront explicitement de lui, et fera autorité pendant cinquante ans.

Le titre rappelle l'ouvrage fondateur de Pinel : ***Traité médico-philosophique sur l'aliénation mentale***. Pinel (1745-1826), emporté par un mouvement révolutionnaire optimiste, entendait « proscrire l'usage gothique des chaînes » et rendre à ses patients leur liberté perdue. La perspective de Lucas est inverse, pris dans l'atmosphère de désillusion, de réaction, de lassitude et d'aspiration générale au calme, caractéristiques de la période post-révolutionnaire. La Révolution est synonyme de guillotine. Les fauteurs de troubles révolutionnaires sont eux-mêmes des aliénés, et la Révolution à la fois cause et conséquence des maladies mentales. La médecine mentale, faute de savoir guérir et consciente de son impuissance thérapeutique, s'oriente désormais dans la découverte des sources du mal. Lucas assigne la cause première de la maladie mentale : l'hérédité. Il s'agit moins de guérir le malade que de défendre la société.

Traditionaliste, Lucas adopte un point de vue fixiste. Il entreprend de montrer au grand jour le fonctionnement des lois établies par Dieu qui règlent le cours du monde naturel, et a conscience d'empiéter sur le domaine sacré des origines : « Nous avons rencontré la question du rapport de la nature physique et morale de l'être à celle de ses auteurs : *l'obscur et le grand problème de l'hérédité*. » La démarche du physiologiste

⁹⁶ Prosper Lucas, *Traité philosophique et physiologique de l'hérédité naturelle*, Paris, J- B Baillière, 2 tomes, 1847, 1850.

⁹⁷ Émile Zola, *note-préface pour le Docteur Pascal*, Paris, le 2 avril 1878.: « Sans indiquer ici tous les livres de physiologie que j'ai consultés, je citerai simplement l'ouvrage du Dr Lucas, *l'Hérédité naturelle*, où les curieux pourront aller chercher des explications sur le système physiologique qui m'a servi à établir l'arbre généalogique des Rougon-Macquart. »

s'apparente au dévoilement d'un secret ontologique. En élucidant les origines, le savant se donne les clés de l'avenir et de l'organisation sociale.

Dans l'hérédité, Lucas distingue deux lois : une loi d'identité, « loi d'expression du semblable », de répétition, de permanence, de mémoire, *l'hérédité* qui relève de l'espèce ; une loi du dissemblable, de la différence, de liberté de la vie, de singularité, d'originalité, *l'innéité* « loi d'expression du divers », propre à l'individu. Lucas ajoute à l'hérédité, au « réel de l'être », « la transmission de l'idéal que plus généralement on nomme le spirituel, le moral, l'âme ». Autrement dit les tendances morales et les virtualités de leurs conséquences sociales, font partie du legs héréditaire au même titre que les fluides, les tissus, les organes, la conformation. Amalgame décisif qui ouvre la voie à la sanction pénale.

Dans l'hérédité de l'aliénation mentale, Lucas distingue : 1) *l'hérédité en retour* ou atavisme, c'est-à-dire la transmission des caractères des ascendants, 2) *l'hérédité d'influence* inhérente au temps, aux lieux et au climat, 3) *l'hérédité homochrome*, c'est-à-dire liée aux âges de la vie. Appartiennent au capital héréditaire non seulement les malformations, goîtres, hystérie, hypochondrie, mais encore les impulsions, passions et autre propension au crime.

Lucas a posé le principe d'un déterminisme social majeur et d'un principe explicatif de l'organisation sociale et de sa conservation : l'hérédité qui est « l'expression la plus infaillible de ce qu'il y a d'organique, de morbide et de fatal dans la nature humaine. » Le dévoilement scientifique de ce déterminisme appelle des solutions politiques et un encadrement médico-légal. La notion d'hérédité inscrit la médecine mentale dans une politique publique d'hygiénisme directif.

La fin du siècle est hantée par les origines. Découvrir la cause du mal ne s'obtient que par une remontée méthodique dans le passé. Taine et Renan ont mis au point une connaissance expérimentale et critique de l'histoire qui rend compte des maux du présent. Le dogme de l'hérédité relance la médecine mentale et pose les principes d'une véritable politique préventive des désordres sociaux en dénonçant un facteur souterrain : la dégénérescence. Le dogme de l'hérédité affirmait une fatalité ; la transmission des caractères physiques et moraux postulée par Lucas autorisait une extension épistémologique de l'hérédité en ouvrant le champ indéfini de la *dégénérescence*.

L'annexion de normes morales au substrat héréditaire permettait aux aliénistes de s'ériger en experts du comportement public et privé.

Un roman théologico-physiologique

Bénédict-Augustin Morel (1809-1873) consacre le terme de *dégénérescence* lorsqu'il publie en 1857 son ***Traité des dégénérescences physiques, intellectuelles et morales de l'espèce humaine***. Cet ouvrage sublime dans une grandiose et romanesque épopée médico-théologique les déceptions professionnelles et sociales de l'auteur. Un constat préalable sous-tend les conceptions de Morel : l'incurabilité de la folie, l'échec de son traitement étiologique et thérapeutique.

Transportant la folie hors de son cadre clinique, Morel la relie à une mystérieuse faute originelle qui se perpétue dans l'universalité de l'espèce comme un risque de déviance dont nul n'est indemne. Une transgression originelle a déchu le genre humain et perpétue la race de Caïn. Ce mal suit la pente descendante et décadente du temps. La consubstantialité du physique et du moral abrite une fécondation mutuelle du mal physique et du mal moral dont l'expansion s'achève fatalement dans une autodestruction qui atteste sa défaite ontologique. La folie n'est pas la confusion de la déraison, mais le signe d'une irréparable dysharmonie entre l'intelligence et son instrument malade, le corps. La dégénérescence ne se réduit pas à la dénatura-tion, à la tératologie ; elle obéit au dynamisme fatal du passage à l'acte : délinquance, incendie, vol, vagabondage, ivrognerie, inaptitude à la réalisation d'un acte utile et moral. Elle oblige la société à des mesures de « prophylaxie défensive » par la séquestration des individus nuisibles et des infirmes congénitaux. Morel esquisse le modèle des prisons-asiles développé par ses disciples. Les mesures de « prophylaxie préservatrice » entendent agir sur les causes. Morel imagine à l'usage des masses des « formulaires d'hygiène morale », vecteurs de leur « moralisation », c'est-à-dire la redécouverte des valeurs bourgeoises endommagées par la révolution de 1848.

Pour un enfermement préventif et curatif

Les disciples de Morel, délaissant sa spéculation métaphysique, reviennent à l'observation et à l'expérience du terrain. Le dégénéré, selon Magnan et Legrain, devient un type reconnaissable, nosologique et nosographique. Dans ***Les dégénérés. État mental et syndromes épisodiques*** (1895), ces auteurs définissent l'homme « normal » de référence, perçu dans la perspective darwiniste d'aptitude à la vie, « capable d'assurer par ses propres efforts le maintien de son équilibre biologique et de reproduire un être doué des mêmes propriétés que lui ». La notion de normalité biologique est complétée par un critère social : est normal celui qui dispose d'une

conformation cérébrale capable d'assimiler les règles sociales reçues de son milieu. L'habitus de socialité procède d'un dépôt cérébral « dû aux acquisitions ancestrales ».

La dégénérescence s'apprécie par écart à l'homme « normal » ; le dégénéré est « une déviation du type normal d'humanité ». Le concept de *déviante* qui connote une perversion morale, opère la transition avec celui de *criminalité* : « Le dégénéré devient souvent un délinquant. » Contre le péril social de la dégénérescence, la société a le droit et le devoir de se défendre. Elle prospère dans les milieux dégradés par la misère, l'alcoolisme, l'insalubrité, et se reconnaît au comportement : indiscipline, violence, résistance à l'autorité, « conflit permanent avec l'autorité et par suite avec les usages reçus ». Mais, à côté des dégénérés inférieurs, incapables d'autonomie et dépendants, il est des dégénérés supérieurs, dotés d'une intelligence brillante, singuliers originaux, dont Jean-Jacques Rousseau représente le type accompli. Le choix de Rousseau comme pervers-type représentatif incrimine lourdement le **Contrat social**, ses adeptes, les principes, les fondements idéologiques de la Révolution française. Les « mauvaises idées » sont aussi pernicieuses, sous une autre forme, que l'alcoolisme qui est la marque princeps de la dégénérescence. La conformité sociale à l'ordre établi est une preuve irréfutable de santé mentale.

La réponse de défense sociale proposée par Magnan et Legrain est simple et pratique : la séquestration. La dégénérescence absorbe la notion de responsabilité pénale parce qu'elle est

par elle-même d'essence criminelle. Seuls importent le moment de la réponse et l'urgence de la mise hors d'état de nuire. Le juge qui agit *a posteriori*, dans le respect des formes, est en retard sur le médecin homme de terrain, aux avant-postes de la prévention ; leurs fonctions en la matière se confondent : lorsqu'il s'agit de folie criminelle, la frontière est indiscernable entre le judiciaire et le médico-légal. Les notions de prison et d'asile sont interchangeable, comme les notions de dégénéré et de criminel.

L'aliénisme, agent conservateur de la société, construisait le socle de la criminologie auquel ont contribué Moreau de Tours, clinicien des excentriques et d'Edgar Poe, Brouardel, ténor des congrès de criminologie, Charles Féré qui publie en 1888 **Dégénérescence et criminalité**, Brierre de Boismont qui réclame des lieux spéciaux de détention pour les Communards, ces fous-criminels, Lasègue et Falret qui traitent de la folie contagieuse, Alexandre Lacassagne qui médite sur la peine de mort et la guillotine. Travaux d'un temps.

La théorie de l'hérédité de Prosper Lucas sur laquelle avaient prospéré tant de théories explicatives que hantait l'arbitraire, conservait sa valeur scientifique, inspirant, parallèlement à Darwin et à l'école anglaise de psychologie, un pionnier : Théodule Ribot (1839-1916) dont Taine et Renan ont soutenu la promotion académique. Ribot est « le premier en France et dans le monde auquel ait été confiée une chaire de psychologie », à la Sorbonne (1885), au Collège de France (1888)⁹⁸.

⁹⁸ Parmi les rares études consacrées à Théodule Ribot, on note l'importante contribution de Serge Nicolas : « **L'hérédité psychologique d'après Théodule Ribot (1873) : la première thèse française de psychologie scientifique** », in L'Année psychologique, 1999, 99-2, p. 295-348. Voir aussi : Serge Nicolas et David J Murray, « **Théodule Ribot (1839-1916)** », in Psychologie et Histoire, 2000, vol. 1, p. 1-42.

VII• LA FOULE COMME OBJET DE SCIENCE (1890-1905)

Science autonome, la « psychologie expérimentale et comparée » de Théodule Ribot, fondée sur la physiologie et la biologie, rompt, d'une part, avec la psychologie métaphysique des spiritualistes et, d'autre part, même s'il considère le fait de l'hérédité comme une « loi du monde moral », avec le pragmatisme défensif des aliénistes. Soutenue en 1873, sa thèse⁹⁹ est perçue comme un événement majeur d'ordre intellectuel, épistémologique et culturel, porté par l'instauration d'un cadre paradigmatique novateur : une théorie de l'évolution (darwiniste et spencérienne), un passage du simple au complexe, le recours à la pathologie pour apprécier les involutions.

Ribot affirme que le monde des émotions et de la volonté est hétérogène au monde de l'intelligence. Les sentiments ne sont pas dérivés des états intellectuels ; ils possèdent un domaine et une force autonome relevant de la biologie et de l'organique. Sentiments et intelligence sont régis par des lois différentes.

Il accorde droit de cité à l'inconscient : nous sommes partagés entre deux mondes parallèles d'activité, l'un conscient, l'autre inconscient : « Il n'y a pas un seul phénomène psychique, simple ou complexe, humble ou élevé, normal ou morbide, qui ne puisse se produire sous la forme inconsciente. »

La psychologie scientifique acquiert un statut officiel, fonde un champ épistémologique, se constitue un centre social d'influence et de diffusion par la *Revue philosophique de France et de l'étranger* fondée en 1876.

Parmi les vulgarisateurs les plus prestigieux de Ribot se trouvent, magistrat devenu statisticien, puis sociologue, Gabriel Tarde (1843-1904) dont il favorisera l'élection au Collège de France, et Gustave Le Bon (1841-1931), auteur d'un best-seller, *Psychologie des Foules* (1895), dédié au maître. La « psychologie collective » ou psychologie des foules se développe hors de tout cadre institutionnel établi mais peut se réclamer, en France, de l'enseignement officiel de la psychologie expérimentale.

La recherche d'une science des foules est circonscrite dans une période relativement courte : 1890-1905, et dans deux pays, la France et l'Italie. Le même corpus d'idées circule entre les auteurs cisalpins : Gabriel Tarde, Henry Fournial, Gustave Le Bon ; et transalpins : Cesare Lombroso, Enrico Ferri, Scipio Sighele, Pasquale Rossi. La production est éphémère mais intense.

On échange, on se dispute, on se copie. De part et d'autre des Alpes, on aborde la foule sous l'angle criminel, objet d'un article de Gabriel Tarde : « *Foules et sectes au point de vue criminel* » (1893)¹⁰⁰ qui reprend la thématique de Sighele en contexte français.

Répétition de la doxa des foules

L'article de Tarde se nourrit d'une actualité immédiate ponctuée d'attentats anarchistes. Il y fait passer l'anxiété des troubles du passé récent, et l'appréhension du futur immédiat : longue grève tragique de Decazeville (1886), fusillade de Fourmies (1^{er} mai 1891), menace d'un césarisme populaire porté par le général Boulanger (1887-1889), vague d'antiparlementarisme, à la révélation du scandale de Panama (1892). Il répond à une problématique spécifique aux juridictions italiennes remettant en cause le principe beccarien de l'individualisation des délits et des peines : les délits commis au cours d'un mouvement de foule sont-ils susceptibles d'une atténuation de responsabilité ? Telle était la problématique de *La folla delinquente* (1891) de Scipio Sighele, ouvrage fondateur traduit en 1892, qui pose les bases de la psychologie des foules.

D'emblée le ton est donné : sur la criminalité des foules « rien n'égale en profondeur les travaux de M. Taine sur la psychologie des Jacobins ».

À l'individu, la raison. À la foule, la déraison. Aux groupes, la volonté et ses dégradés émotifs et violents ; au seul individu, l'intelligence : « un cerveau bien fait l'emportera toujours sur le Parlement le mieux constitué ». « Le génie est strictement individuel. L'extrême bassesse et l'extrême héroïsme sont collectifs. Il y a des démences et des idioties collectives. Seul l'ordre intellectuel échappe aux collectivités ».

En temps de crise le recours au « pouvoir personnel s'impose sous forme républicaine ou monarchique, ou sous couleur parlementaire ».

Sont récurrentes les remarques sur le simplisme cognitif et la démence naturelle des mouvements collectifs : « Ainsi est fait l'esprit collectif : les images s'y succèdent, incohérentes, superposées ou juxtaposées, sans lien, comme dans le cerveau d'un homme endormi ou hypnotisé, et chacune à tout le temps total de l'attention. » On notera la comparaison avec l'état de somnambulisme et l'hypnose. Le désordre mental se traduit par une gesticulation destructrice dont le référentiel est à chercher dans l'ivrognerie¹⁰¹.

⁹⁹ Théodule Ribot, *L'hérédité. Etude psychologique sur ses phénomènes, ses lois, ses causes, ses conséquences*. Paris, Ladrance, 1873. L'axiome de la thèse est le suivant : au plan psychologique, l'hérédité est la règle, la non-hérédité l'exception.

¹⁰⁰ *Revue des Deux Mondes*, tome 120, 1893, p.349-387.

¹⁰¹ « On notera en passant ce goût singulier des foules pour les vitres cassées, pour le bruit, pour la destruction puérole ;

Les foules ne sont pas maîtresses de leurs actes ni de leur volonté, mais aveuglément soumises à des meneurs, voire en état de possession. Toute foule est duelle : sa vie interne est un mouvement continu entre suggestionneurs actifs et suggestionnés passifs, lorsqu'il y a des meneurs identifiés ; ou entre le groupe lui-même (suggestionneur) et ses membres suggestionnés. La suggestion, ou domination, est une loi des rapports sociaux. Il est plusieurs manières d'être meneur, suggestif, impressionnant, autour de soi ou à distance ; Tarde recourt au langage de la démonologie : Rousseau a été l'*incube* et Robespierre le *succube*. Les idées exercent une causalité physique dans la « préparation des âmes » : elles circulent dans les conversations, les lectures, la fréquentation des clubs. Elles se propagent par une contagion d'imitation lente. Leur action relève de l'embryogénèse.

L'idée se fait homme, et, par imitation, multitude d'hommes. La causalité sociale par la contamination des idées est plus forte que les prédispositions individuelles au crime.

Tarde distinguera, chez les meneurs, quatre formes d'influence dont la source se trouve dans la volonté et l'affectivité : 1) volonté de fer, 2) coup d'œil d'aigle et foi forte, 3) imagination puissante, 4) orgueil intraitable.

Il existe heureusement de bonnes foules ou sectes, soumises à de bons chefs qui assurent leur pérennité : monastères, corporations, armées. La foule saine appelle la hiérarchie réclame le chef, vaut ce que vaut le chef. Le pessimisme ambiant guide la conclusion : les attentats anarchistes traduisent « la désespérance d'en bas », le scandale de Panama révèle « la démolition et l'égoïsme d'en haut ». La solution se trouve « dans la portion restée saine de nos nations européennes, leurs armées ».

Rêves, cauchemars et mirages magnétiques

On a vu que l'hérédité psychologique de Ribot dissociait le domaine de la raison et celui des émotions, et réservait une place à l'inconscient.

La pensée de Schopenhauer (1788-1860) avait familiarisé l'Europe intellectuelle aux forces obscures du vouloir vivre, au pessimisme métaphysique. La *Philosophie de l'inconscient* (1869) d'Edouard von Hartmann systématisait un Inconscient cosmique, réalité fondamentale, force vitale antagoniste de l'Esprit. L'inconscient était dans l'air du temps, comme l'hypnose ou les phénomènes oniriques. Tarde définissait la société comme imitation et l'imitation comme « une espèce de somnambulisme ».

Les temps sont favorables aux rêveurs. Et à leur nocturnal. Antoine Charma (1861-1869), philosophe spiritualiste proche de Cousin, doyen de la Faculté des lettres de Caen s'intéresse à la folie, au sommeil, aux rêves, qu'il relate de 1836 à 1849, présente un mémoire *Du sommeil*, à l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen (novembre 1851)¹⁰². En 1867, l'aristocrate, homme du monde, artiste, sinologue, Léon d'Hervey de Saint Denys¹⁰³ (1822-1892), qui tient un nocturnal depuis l'âge de quatorze ans, fait paraître, sans nom d'auteur : **Les rêves et les moyens de les diriger. Observations pratiques**¹⁰⁴.

Un rêveur célèbre, qui, à l'état de veille est un érudit reconnu, académicien, conservateur de la bibliothèque de l'Empereur, Alfred Maury publie en 1861 *Le sommeil et les rêves*,¹⁰⁵ livre de rupture avec la philosophie spiritualiste¹⁰⁶.

Autodidacte, esprit encyclopédique, Maury est un familier des aliénistes, membre de la Société médico-psychologique depuis 1867 où il milite pour la cooptation de Cesare Lombroso comme « membre associé étranger ». Son livre raconte un rêve célèbre, analysé par Freud : « *le rêve de la guillotine*¹⁰⁷ ». Le rêveur est traduit devant le tribunal révolutionnaire où siègent « toutes les plus vilaines figures de la Terreur », Robespierre, Marat et Fouquier-Tinville avec lesquels il s'entretient. Il est condamné à mort, conduit à la guillotine, ligoté par le bourreau et couché sur la planche qui bascule et déclenche le couperet.

On peut ajouter à ce rêve politique celui du jeune Gabriel Tarde, le « cauchemar politique » de la Commune, qu'il a relaté dans son nocturnal¹⁰⁸

c'est une de leurs ressemblances nombreuses avec les ivrognes dont le plus grand plaisir, après celui de vider les bouteilles, est de les casser. »

¹⁰² « Quoi de plus attrayant que ce roman bizarre où le merveilleux n'est plus l'exception, mais la règle... ».

¹⁰³ « Voir Jacqueline Carroy, « *La force et la couleur des rêves selon Hervey de Saint Denys* », Rives méditerranéennes, 44-2013, p. 53-68.

¹⁰⁴ Paris, Librairie Amyot, 1867.

¹⁰⁵ Alfred Maury, *Le sommeil et les rêves. Études psychologiques sur ces phénomènes et les divers états qui s'y rattachent*, Paris, Didier et Cie, 1861.

¹⁰⁶ Cf. Alfred Maury, *érudit et rêveur*, sous la direction de J. Carroy et Nathalie Richard, Rennes, PUR, 2007.

¹⁰⁷ « Je rêve de la terreur ; j'assiste à des scènes de massacre ; je comparais devant le tribunal révolutionnaire. Je vois Robespierre, Marat, Fouquier-Tinville, toutes les plus vilaines figures de cette époque sinistre... »

Maury a été lu par Proust et Freud son commentateur dans *L'interprétation du rêve*, Die Traumdeutung, Leipzig et Vienne, Franz Deuticke, 1900.

¹⁰⁸ Gabriel Tarde, *Sur le sommeil ou plutôt sur les rêves et autres textes inédits* édités par Jacqueline Carroy et Louise Salmon, Lausanne, Éditions BHMS, 2009.

(mars 1870 - juillet 1872). Les rêveurs s'accordent à voir dans leurs rêves une régression, une approximation de la folie, une analogie entre l'hallucination et le rêve, un affaiblissement pathologique de l'intelligence.

Dans sa leçon inaugurale au Collège de France Ribot crédite son pays d'un « procédé à peu près unique d'expérimentation qui y ait été employé : c'est l'hypnose ». Nous avons vu quelle place tenait le phénomène hypnotique dans la théorie de la connaissance de Taine. La pratique de l'hypnose relève de plein droit de la psychologie expérimentale au sens de Ribot qui avait détaché la psychologie de l'orbite spiritualiste et de l'illusoire postulation de la liberté pour l'inscrire dans un strict déterminisme. L'hypnose allait vérifier la dimension de l'automate dans l'homme. En 1835, l'Académie de médecine avait condamné le magnétisme animal popularisé notamment par l'abbé Faria et le marquis de Puységur.

En 1875, Charles Richet (1850-1935), ami de Claude Bernard, familier de Broca, futur prix Nobel, passionné dès sa jeunesse par les phénomènes de somnambulisme et l'influence à distance, rétablit sa pratique sous le nom savant d'hypnose et de somnambulisme provoqué. Il publie *L'Homme et l'Intelligence* (1884)¹⁰⁹ où il relate ses expériences, suggérant à loisir à ses sujets des changements invraisemblables de rôle social et de passage à la nature animale (chèvre, lapin), obtenant dans tous les cas les comportements adéquats qu'il désigne comme « *objectivation des types par amnésie de la personnalité* »¹¹⁰ (p. 251). Le somnambulisme relève de l'automatisme et du rêve, provoque « une amnésie de la personnalité avec une personnalité nouvelle », l'hypnotisé étant un acteur qui, pris de folie, s'imaginerait que le drame qu'il joue est une réalité » (p. 237). Ces phénomènes s'inscrivent dans une perspective darwiniste de sélection naturelle et de progrès (le but final de la nature). « La lutte qui est perpétuellement engagée entre tous les êtres est une lutte sans merci, et nulle pitié n'est réservée au vaincu » (p. 440).

En 1878 le théâtre de l'hypnose transporte ses tréteaux à la Salpêtrière sous les auspices du Napoléon de la neurologie, Jean-Martin Charcot (1825-1893) et de ses disciples. Le neurologue associe l'hypnose à l'hystérie dont elle lui paraît constituer l'élément somatique et le cadre approprié de son observation clinique. L'hypnose permet la répétition expérimentale et observable des symptômes hystériques. Elle produit un état de vide intérieur qui transforme la personne en automate obéissant à n'importe quel stimulus

extérieur. À partir de 1882, Charcot met en scène ses séances d'hypnose auxquelles assistent Maupassant, Daudet, Zola, les Goncourt, Taine, et autres assistants de marque comme le philosophe, mathématicien et hypnotiseur belge Joseph Delboeuf (1831-1896), spectateur occasionnel en décembre 1885 et Sigmund Freud (1856-1935), élève de Charcot entre 1885 et 1886. *La Revue de l'hypnotisme* est fondée en 1886.

Nancy abrite un foyer hypnotique rival, animé par Hippolyte Bernheim (1840-1919) qui dénonce (1884) le cadre théorique et la pratique de l'hypnose selon Charcot, notamment le vedettariat des sujets sollicités pour les monstrations du maître. L'hypnose n'est pas réservée aux hystériques ; n'importe qui est virtuellement hypnotisable. Les sujets de Charcot sont prédisposés à l'expérience et y consentent par l'effet d'une suggestion que le maître exerce à son insu. Bernheim dénonce un « phénomène de culture » (J. Carroy). L'École de Nancy entend, au contraire, explorer la relation entre l'hypnotisé et l'hypnotiseur et dévoiler la puissance de la suggestion qui n'est rien d'autre qu'« une idée qui se transforme en acte », « un mot introduit dans le cerveau ». Les sujets de Bernheim se soumettent aux pires suggestions : vols, viols, crimes. Dans tous les cas, l'hypnose révèle la loi profonde des relations humaines et des rapports sociaux : l'implacable dualité du suggestionneur et du suggestionné, du dominant et du dominé.

Le champ de l'hypnose est parcouru de diverses fractures : hypnose médicale vs hypnose psychologique ; hypnose de cabinet vs hypnose de spectacle. Le premier congrès international de l'hypnotisme se termine par une motion proposée par Charcot, tendant à interdire l'hypnose de spectacle. Cette interdiction qui aurait réservé le monopole de l'hypnose aux médecins, déclencha la polémique entre le médecin helvétique Ladam et le psychologue belge non-médecin Leboeuf. Enfin la pratique hypnotique soulevait des problèmes éthiques et déontologiques liés à l'abus de pouvoir dénoncés par Wilhem Wundt (1832-1920) dans *Hypnotisme et suggestion. Étude critique*¹¹¹ (1893) : la situation de l'hypnotique constitue « un esclavage avec circonstances aggravantes » du fait de la privation de liberté qu'il subit. « De tous les rapports qui puissent relier l'homme à l'homme, celui-là est le plus immoral qui fait de l'un la machine de l'autre » (p. 157). Wundt ajoute une critique d'ordre noétique, la dérivation de l'hypnotisme dans la « tendance vers l'*occultisme* » (p. 166).

¹⁰⁹ Charles Richet, *L'Homme et l'Intelligence*, Alcan, 1884.

¹¹⁰ Souligné par l'auteur.

¹¹¹ W Wundt, Pr. à l'Université de Leipzig, *Hypnotisme et suggestion. Étude critique*, traduit de l'allemand par A. Keller, Paris, Alcan, 1893.

Quels que fussent les querelles d'école, les objections, les polémiques et finalement son déclin à partir de 1895, à la Salpêtrière, à travers le rituel de grand théâtre de marionnettes mis en scène par Charcot, à Nancy, dans le déploiement des pires scènes sadomasochistes, l'hypnose confirmait une leçon politique première : la possibilité d'infusion d'une volonté étrangère dans l'âme individuelle, vampirisations qu'on pouvait étendre à l'âme des foules ; la possibilité d'une possession quasi diabolique, mortelle à la

civilisation ; une révélation de l'essence du politique : la domination. « Dès qu'un certain nombre d'êtres vivants sont réunis, qu'il s'agisse d'un troupeau d'animaux ou d'une foule d'hommes, ils se placent d'instinct sous l'autorité d'un chef, c'est-à-dire d'un meneur ».

La suggestion et son cortège de soumission, d'automates et de fantômes, quittent le huis clos scientifique et médical et entrent en majesté, sous de nouveaux atours, dans l'arène politique.

VIII • UNE NOUVELLE SCIENCE POLITIQUE : LES SORTILÈGES DU « BON DOCTEUR »

On doit à Gustave Le Bon la performance de ce changement de plan. Il suffit d'un essai météore de 180 pages, *Psychologie des foules*,¹¹² dédié à Théodule Ribot « en affectueux hommage » ; publié en 1895, tiré à jet continu jusque dans les années trente ; traduit en anglais, allemand, espagnol, russe, suédois, tchèque, polonais, turc, arabe, japonais ; bréviaire des hommes d'État, Roosevelt, Mussolini, Churchill, De Gaulle, peut-être Hitler, la galerie est longue des illustres lecteurs ; vade-mecum des hommes d'ordre et de maintien de l'ordre ; matière d'enseignement à L'École de Guerre, vulgate, topique, doxa de tout ce qu'il y a de distingué au monde face à la conspiration universelle du nombre.

Le « bon docteur » est un homme à facettes : homme des coulisses de la IIIe République, directeur de collection chez Flammarion, interlocuteur de Freud et d'Einstein¹¹³, polygraphe, vulgarisateur tout-terrain, gourou de Marie Bonaparte, stratège es réseaux, météorologue de l'air du temps, installé comme une araignée au centre de sa toile qui s'étend aux milieux mondains, universitaires, politiques, scientifiques, littéraires. La posture de Le Bon est rationaliste, positiviste, scientifique, antireligieuse, en accord avec le radicalisme républicain ambiant. Le Bon reste dans l'ombre, sinon dans la pénombre, jusqu'à la parution de *Psychologie des foules* qui l'élève immédiatement et pour quelques décennies, au rang d'instituteur des Grands, et de ceux qui aspirent à le devenir.

Le succès du livre interroge plus que son contenu qui imprime une forme neuve au matériau ancien, technique, répétitif des Taine, Tarde et autres Sighele qui dénoncera justement une « piraterie littéraire » et un plagiat de sa *Folla Delinquente*. L'analyse du contenu a été réalisée de façon exhaustive. Les réfutations n'ont pas été moins nombreuses ni moins informées. Nous nous nous demanderons : quels sont les trucs du magicien Le Bon ? D'où parle-t-il ? Quelle est sa part de suggestion ?

L'illusion d'intemporalité

Le Bon commence par déblayer un terrain encombré en affichant titre dépaysant. Dès le premier chapitre, les termes l'« ère », l'« âge » des

foules, renvoient à une conception cyclique de l'histoire, et sous-entendent une loi méta historique, voire anhistorique, le principe de l'histoire étant un au-delà de l'histoire ouvrant sur l'intemporalité. Il installe sa réflexion sur un rebord métaphysique en surplomb du temps long des civilisations. Quant au vocable de « foules », rompant avec la prose technique usuelle relative aux foules nécessairement criminelles, Le Bon prend bien soin de ne procéder à aucune qualification et présente un concept neutre, vide, hors jugement de valeur. Le syntagme « âge des foules » est porteur d'une évidence qui laisse peu de place au doute et à la discussion. Il y a un « âge » ou une « ère » des foules comme il y a eu un âge d'or ou une ère glaciaire. Admettre l'état de fait signifié par le titre vaut déjà quitus de son contenu.

Le Bon innove par la posture distanciée qu'il affecte par rapport à son objet dégageant les foules de leur attirail criminologique. Il leur reconnaît des qualités d'héroïsme, de désintéressement, de sacrifice ; un étiage moral parfois supérieur à celui des individus ; un rôle moteur dans la construction des civilisations : « Si les foules avaient raisonné souvent et consulté leurs intérêts immédiats, aucune civilisation ne se fut développée peut-être à la surface de la planète, et l'humanité n'aurait pas d'histoire » (p. 44). Concessions qui ne modifient en aucun cas le statut inférieur des foules¹¹⁴, mais consolident la posture d'objectivité de l'auteur et renforcent son autorité.

Le Bon installe, dès la première page, *l'illusion d'intemporalité* : « Les grands bouleversements qui précèdent les changements de civilisation... », - « Les véritables bouleversements historiques... », - « Les seuls changements importants... », - « Il découle clairement de ce qui précède qu'on doit considérer l'histoire comme des ouvrages d'imagination pure... » (p. 34). - « Quand quelques dizaines de siècles auront passé sur elle [la légende napoléonienne], les savants de l'avenir... » (p. 35), - « Dans les problèmes sociaux, comme dans les problèmes biologiques, un des plus énergiques facteurs est le temps. Il représente le vrai créateur et le grand destructeur » (p. 68). - « Il [le temps] tient sous sa dépendance les grandes forces... ». - « Ce dernier est donc notre véritable maître et il suffit de le laisser agir pour voir toutes choses se

¹¹² Gustave Le Bon, *Psychologie des foules*, Alcan, 1895. Nous citons d'après la réimpression de 1930.

¹¹³ Qu'il accuse de plagiat !

¹¹⁴ Foules qui, hors ces circonstances exceptionnelles d'héroïsme, recouvrent leur régime habituel : « Les foules adonnées souvent à de bas instincts... ». « La foule grouillante, hurlante et misérable qui envahit les Tuileries... » (p 43).

transformer »¹¹⁵ (p. 69). - « Depuis l'aurore des civilisations, les peuples... » (p. 90). - « À l'aurore de ces civilisations une poussière d'hommes d'origines variées, réunis par les hasards des migrations, des invasions et des conquêtes » (p. 177).

Le point de vue intemporel de Le Bon l'autorise à utiliser des termes généraux, dont l'extension est maximale, conformes à son point de vue supra historique qui le dispense d'alléguer d'autres preuves que celles qui servent sa thèse.

L'art des généralités

Le Bon peut donc se livrer à la libre manipulation des mots qu'il présente comme des essences. Il parle de la foule et des foules. La foule au singulier est plutôt l'objet de l'observation et de la démarche scientifique. Les foules au pluriel relèvent plutôt de l'historien des civilisations qu'est également Le Bon, apte à une vue synthétique de leur comportement diachronique et synchronique. La foule se définit en substance comme la participation à une émotion collective quelle que soit la source de cette émotion : débat public, spectacle, journal... et quelles que soient les modalités d'agrégation des individus : collection d'individus en un lieu géographique (foule révolutionnaire, parlements, jurys, théâtres), ou disséminés (lecteurs d'un journal...). Le critère stable de la foule consiste en la loi de son « unité mentale »¹¹⁶, en l'unicité de son « âme ». On pourrait s'interroger sur le caractère tautologique de cette définition, mais la métaphore de l'âme permet à l'auteur de s'introduire dans la vie psychique de la foule, d'analyser son imagerie intérieure et ses affects par exemple l'exaltation de son sentiment d'invincibilité ou l'inhibition de son sentiment d'irresponsabilité.

Il est d'évidence qu'en vertu de la loi de l'unité mentale des foules, le moi individuel de ceux qui la composent subit un sérieux déclassement : « Donc, évanouissement de la personnalité consciente, prédominance de la personnalité inconsciente... ». L'individu en foule n'est plus lui-même mais un « automate que sa volonté est impuissante à guider » (p. 19).

Psychologiquement les foules se situent au niveau mental des femmes et des enfants,¹¹⁷ éprouvent les pulsions de l'homme atavique, immémorial, de l'« homme primitif », ne comprennent que ce qui est « simple et exagéré ». Au fond la foule n'a pas accès à l'idée puisqu'elle n'est que sentiment, instinct, elle ne saurait entendre que des slogans qui résonnent en elle comme des croyances, des paroles sacrées, et déclenchent leur fanatisme religieux. N'oublions pas que pour Le Bon, comme pour les philosophes matérialistes des Lumières, la religion se situe au degré zéro de l'intelligence¹¹⁸ mais au degré maximum de la pulsion génératrice des crimes de masse tels que « la Réforme, la Saint-Barthélemy, les guerres de Religion, l'Inquisition, la Terreur » (p. 61). Les processus mentaux de la foule sont rudimentaires : le sentiment, le slogan, l'image. Le Bon en profite pour glisser un conseil : « L'orateur qui veut la séduire doit abuser des affirmations violentes. Exagérer, affirmer, répéter, et ne jamais tenter de rien démontrer par un raisonnement sont les procédés d'argumentation familiers aux orateurs populaires » (p. 37) - « Avec des modèles, on guide des foules » (p. 106).- « Connaître l'art d'impressionner les foules, c'est connaître l'art de les gouverner » (p. 55).- L'art des gouvernants consiste principalement à « manier les mots », sans égard pour la vérité puisque la multitude ignore les idées, les raisonnements, la vérité. Le recours au mensonge est techniquement fondé et montré comme un devoir de gouvernement.

L'occultisme

L'une des forces de l'essai réside dans son *illusion noétique*. Le Bon organise en système quelques mots centraux dont la validité scientifique est invérifiable mais qui peuvent suggérer un super-savoir, d'ordre ésotérique ou *occultiste* : âme, inconscient, imitation, suggestion, contagion, automatisme, hypnose, illusion, prestige. La relation de la foule à ses meneurs reproduit le schéma de l'hypnotisé face à son hypnotiseur. Le Bon reproduit les fondamentaux des psychologues : inhibition de la vie consciente du

¹¹⁵Exemple du creux de Le Bon et de sa platitude prudhommeque, dont est issu son essai.

¹¹⁶ « Il se forme *une âme collective*...La collectivité devient alors, ce que faute d'une expression meilleure, j'appellerai une foule organisée ou si l'on préfère, une foule psychologique. Elle forme un seul être et se trouve soumise à *la loi de l'unité mentale des foules*. » (p12)

¹¹⁷ La SAP (Société anthropologique de Paris), sous l'autorité de Broca, à partir d'une craniologie effrénée et d'une quantité industrielle de mesures dont la méthodologie avait été âprement discutée au plan européen, croyait avoir fondé scientifiquement et définitivement l'infériorité intellectuelle de la femme, et a imposé cette opinion qui a eu la vie dure ; opinion que l'on s'étonne de retrouver sans discussion sous la plume d'auteurs comme Alfred Fouillée ou Émile Durkheim penseurs quasi-officiels de la République. Il était acquis depuis Michelet que la religion n'influencait que les femmes et les enfants ; opinion partagée par la majorité des républicains radicaux qui voyaient là une mesure de maintien de l'ordre moral sans graves conséquences, la politique étant l'affaire des hommes. Quant aux enfants, Le Bon conteste vigoureusement la prise en compte de leur parole par les juges, y voit un signe d'affaiblissement des mœurs.

¹¹⁸« Et Voltaire avait déjà fait observer à propos de la religion chrétienne que « la plus vile canaille l'avait seule embrassée pendant plus de cent ans » (p 107).

cerveau, déploiement des activités inconscientes sous la guidance de l'hypnotiseur. Pour maîtriser la volonté de l'individu singulier comme de l'Individu- foule, il faut accéder à son inconscient par la voie de l'hypnose et de la suggestion. Certaines parties du cerveau sont neutralisées, d'autres stimulées, provoquant une ébullition psychique dont le paroxysme accomplit des réalisations surhumaines ou des crimes sans précédent comme la Terreur. La solidité du lien entre l'homme d'État et les foules ou les peuples, repose sur leur puissance d'illusion c'est-à-dire d'hallucination collective : « Qui sait les [les foules] illusionner est aisément leur maître, qui tente de les désillusionner est toujours leur victime » (p. 91). La secrète source de la domination qui fait les Grands réside dans ce « pouvoir mystérieux nommé prestige » (p. 108). Le prestige fascine, il étonne, il paralyse. Sur le plan physiologique le prestige provoque les effets de la suggestion, de la « fascination véritablement magnétique ». « Le propre du prestige est d'empêcher de voir les choses telles qu'elles sont et de paralyser nos jugements » (p. 111).

Enfin Le Bon révèle un secret de notre vie sociale personnelle et collective. Il soulève le voile qui dissimule l'activité fantasmagorique de notre vie quotidienne : « La plupart de nos actions journalières sont l'effet de mobiles cachés qui nous échappent » (p. 16). Proche de Marie Bonaparte première disciple française de Freud,¹¹⁹ il insiste sur la prédominance de l'inconscient.¹²⁰ Les convulsions et les orages qui ont secoué la Convention offrent le spectacle de la toute-puissance de la suggestion et de l'hallucination, théâtre prolifique de l'illusion où les jeux scintillants des mirages se mélangent à l'éclat du couperet.

Deux messages antidémocratiques de Le Bon

Le Bon, habile illusionniste, situe son propos *sub specie aeterni*¹²¹, et, dans un style simple qu'il n'hésite pas à rendre débonnaire, n'agit rien moins que le grandiose, la leçon des civilisations, la majesté de l'histoire universelle, la poussière des siècles. Sous la plume du vulgarisateur

acribique, la magie opère : qui aurait le front, sans en éprouver un désagréable complexe d'infériorité culturel, de récuser ces monuments immenses ? Ainsi sommes-nous descendus à l'« âge des foules », le cycle qui nous échoit dans la nébuleuse du devenir cosmique. Les foules sont un instrument du Destin et filles de la Nécessité. Elles actionnent le cycle irréversible, précipitent la décadence universelle : « à l'époque de désagrégation universelle où nous sommes entrés... »¹²².

Le Bon entend nous désabuser. L'illusionniste soulevant le voile des apparences, nous révèle un monde insoupçonné : la réalité comme un miroitement perpétuel d'images, un rêve éveillé dont seul le savoir hypnotique peut pénétrer les lois. L'illusionniste nous installe dans son théâtre, allume sa lanterne magique, suscite l'apparition d'une foule ondoyante et multicolore. Spirite, il fait parler du fond des âges l'âme de cette foule : Que veut-elle ? Des maîtres !¹²³
À quoi aspire-t-elle ? À l'esclavage !¹²⁴

L'« âge des foules » sonne comme un dernier avertissement avant le chaos. L'extralucide Le Bon lance un appel de détresse et un appel à candidatures. Sa mission est d'alerter sur la gravité de la crise civilisationnelle, d'indiquer les voies du salut, d'inspirer les vocations, et, réveillant les hommes providentiels de leur torpeur somnambulique, de leur remettre le talisman : l'art de la domination par la suggestion. Ils deviendront à leur tour les magiciens, les royaux animateurs du théâtre d'ombres qu'est la vaste scène du monde. Fabricants de légendaire et de merveilleux, ils sauront inspirer et mettre en scène l'imaginaire des foules, ce trône d'or qui les égalera peut-être aux Alexandre, César, Napoléon.¹²⁵ Nous savons qui répondit à l'appel. L'ouvrage du bon Docteur baigne dans une atmosphère d'irréalité, d'illusion universelle analogue à la maya hindoue, une ambiance qui le rapproche de Schopenhauer et d'Eduard von Hartmann ; de sa loggia positiviste, il participe au commun pessimisme fin de siècle qui hante la littérature européenne.¹²⁶

¹¹⁹Freud a souligné l'importance de Le Bon dans la reconnaissance de l'inconscient et discuté ses positions : *Massenpsychologie Und Ich-Analyse*, Leipzig, Vienne, Zurich, 1921, trad française *Psychologie des masses et analyse du moi*, PUF, 2010.

¹²⁰ « La vie consciente de l'esprit ne représente qu'une très faible part auprès de sa vie consciente » (p 15).

¹²¹ sous l'apparence de l'éternel

¹²² P. 175, note 1.

¹²³ « La nécessité des meneurs est évidente... » (164)

¹²⁴« Les hommes en foule ne sauraient se passer de maîtres. » ibidem.

¹²⁵ « Jamais , peut-être, depuis Alexandre et César, aucun grand homme [Napoléon] n'a mieux compris comment l'imagination des foules doit être impressionnée. Sa préoccupation constante fut de la frapper. Il y songeait dans ses victoires, dans ses harangues, dans ses discours, dans tous ses actes. À son lit de mort il y songeait encore. » (p53). Où l'on voit que Le Bon s'assied au chevet des Grands, et se fait leur confident. Ce subterfuge ravit la conviction du lecteur.

¹²⁶ L'*explicit* est éloquent : « Passer de la barbarie à la civilisation en poursuivant un rêve, puis décliner et mourir dès que ce rêve a perdu sa force, tel est le cycle de la vie d'un peuple. » (p 180).

À l'ombre du noble pessimiste d'apparat, loin du péplum des spéculations, s'agite un Le Bon mesquin, rancunier, qui est plein de remarques acrimonieuses, féru de détails fielleux, atrabilaire et réactionnaire. Sous la forme dogmatique de l'oracle contemplant de très haut le monde sublunaire, une fois pillés Taine, Tarde, Sighele qu'il rejette dans les marges étroites d'un savoir spécialisé, Le Bon pressure le même matériau selon les mêmes préjugés, en extrait le même répertoire d'idées : 1) principe de la supériorité de l'individu sur la foule, 2) le corollaire de cet axiome est celui de l'infériorité et de la minorité des foules (indifférenciées) incluant le corps électoral fondé sur le suffrage universel, les corps constitués élus, et toute forme de représentation émanée de l'élection ; 3) les institutions démocratiques viciées dans leur principe : l'instruction publique, la fiscalité, la justice, 4) les corps intermédiaires : mutuelles, syndicats 5) les lois sociales dont la loi sur les retraites ouvrières et paysannes.

Par définition la démocratie est d'essence tyrannique et fait prévaloir l'égalité aux dépens de la liberté. Elle est régie par une caste despotique de fonctionnaires, irresponsable, impersonnelle,

perpétuelle. La démocratie est vouée à la gabegie budgétaire¹²⁷, à la bureaucratie à une production illimitée de lois et règlements asservissants qui réduisent les citoyens, vidés de toute énergie et spontanéité, à l'état d'« automates passifs, sans volonté, sans résistance et sans force » (p. 176). Les sources de Le Bon, dont il se réclame, sont Paul Leroy-Beaulieu (1843-1916), économiste, chef de file de l'école libérale « dure », et Herbert Spencer (1820-1903), évolutionniste, leader britannique de l'individualisme politique et du libéralisme économique, auteur d'un ouvrage de référence, *The Man versus the State*¹²⁸ (1884).

Le Bon est contemporain du choc de deux interrogations majeures : la question sociale et le problème de l'État, dont les conceptions antagonistes alimentent la polémique entre libéraux et socialistes.

L'année 1895, date de parution de son ouvrage, émerge un nouveau concept : le *solidarisme*, réfutation théorique et pratique des théories de la lutte pour la vie, de l'individualisme politique, du libéralisme économique que Célestin Bouglé¹²⁹ désigne par l'oxymore « socialisme libéral ».

¹²⁷ Le Bon n'hésite pas à critiquer la création de la ligne de chemins de fer Le Puy-Langogne !

¹²⁸ Traduction française chez Alcan, 1885 sous le titre : *L'Homme contre l'État*.

¹²⁹ Célestin Bouglé, *Le Solidarisme*, Paris, V. Giard et E. Brière, 1907.

IX• LA RÉPONSE SOLIDARISTE

Le mot *solidarisme*¹³⁰ apparaît pour la première fois sous la plume de Léon Bourgeois (1851-1925) dans ses « *Lettres sur le mouvement social* », sous-titrées « *La doctrine de la solidarité* », publiées entre avril et juillet 1895 dans la ***Nouvelle Revue*** dirigée par Juliette Adam (1836-1936)¹³¹, recueillies dans ***Solidarité***¹³².

L. Bourgeois, radical, positiviste, libre-penseur, se situe sur le terrain de la biologie pour contester l'interprétation de la sélection naturelle, de la lutte pour la vie qui finit en guerre de tous contre tous. La vie biologique et sociale est relation, et le développement de la nature, au fur et à mesure qu'elle évolue du simple au complexe, obéit à une loi de concours, de coopération, d'organisation.¹³³ La loi de l'évolution ruine la loi naturelle d'indifférence et de non-intervention sur laquelle s'appuie l'économie politique classique. Léon Bourgeois formule autrement la loi naturelle fondatrice des sociétés humaines : « Les hommes sont en société. C'est là un fait naturel antérieur à leur consentement, supérieur à leur volonté. L'homme ne peut se soustraire matériellement ou moralement à l'association humaine » (p. 97).

De ce fait primitif dérivent deux lois :

- 1) la formation d'une *dette sociale* : « L'homme vivant dans la société et ne pouvant vivre sans elle, est à toute heure, un *débiteur* envers elle. Là est la base de ses devoirs, la charge de sa liberté » (p. 83) ;
- 2) la formation d'un *quasi-contrat*¹³⁴ qui fait exister civilement la dette sociale et fonde entre les membres de la société une relation de compensation. Le Code civil¹³⁵ entend sous le terme de

quasi-contrat les obligations qui se fondent sans convention à l'occasion de la gestion d'affaires, de la répétition de l'indu et de l'enrichissement sans cause.

La solidarité dont le quasi-contrat est le creuset affirme le lien social de tous envers tous, qui se propose à l'acceptation de tous et sollicite leur reconnaissance au double sens de perception en autrui de notre semblable, et d'obligation de rendre. La société des hommes les institue simultanément créanciers et débiteurs. Contrat primordial, le quasi-contrat produit des effets relatifs indéterminés quant au temps, à l'espace et aux personnes. Le contrat le plus général, il fonde les contrats particuliers et non l'inverse. « *Je veux la volonté de tous, je veux toutes les volontés, je veux pour tous comme pour moi.* »¹³⁶

Il rétroagit et corrige l'injustice du fait social, voire l'inégalité des contrats synallagmatiques. Coextensif à la Société, il la transcende par la force du « *devoir-être* » qui embrasse l'humanité entière. Il interrompt les déterminismes par des actes réparateurs et correctifs. Il fait advenir la raison dans l'histoire, transforme la nature en culture, mesure l'ontologie à la déontologie. Il présuppose dans la multitude des cocontractants une égale capacité « qui est proprement la capacité d'hommes, c'est-à-dire d'être à la fois *vivant, pensant et conscient* » (p. 85) et fonde leur « *droit social* »¹³⁷.

Source du droit présumable dans toute relation sociale, le quasi-contrat est le principe de toutes les obligations de l'État en matière d'assistance et fonde son droit d'intervention : « L'État dont la raison d'être est d'établir la justice entre les

¹³⁰ En réalité le mot est une invention de Pierre Leroux en 1840. Ce vocable a été proposé comme troisième terme de la devise républicaine en 1848, synonyme de fraternité, et n'a pas été retenu.

¹³¹ Auteur, militante républicaine, tenant un salon dont Gambetta était la vedette.

¹³² Paris, Armand Colin, 1897. Nous citerons d'après ***Solidarité. L'idée de solidarité et ses conséquences sociales***, présentation de Marie-Claude Blais, Le bord de l'eau, 2008.

¹³³ « La connaissance des lois de la solidarité des êtres vivants n'a pas seulement détruit l'isolement de l'homme dans le milieu où il vit ; elle a détruit du même coup son isolement dans la durée ; elle a établi que pour déterminer complètement sa situation intellectuelle et morale, il était indispensable de tenir compte du lien qui le rattache à ses ancêtres et à ses descendants. » *Solidarité*, op cit, p 88.

¹³⁴ Le quasi-contrat fut essentiellement théorisé par Alfred Fouillée dont on retiendra deux expressions célèbres et qui n'ont rien perdu de leur prestige : « Celui qui a inventé la charrue laboure encore, invisible, à côté du laboureur. Gutenberg imprime encore tous les livres que lit le monde entier ». « Qui dit organisme dit contractuel, et qui dit contractuel dit juste. »

¹³⁵ Article 1300 du Code civil : « *Les quasi-contrats sont des faits purement volontaires dont il résulte un engagement de celui qui en profite sans y avoir droit, et parfois de leur engagement avec autrui.* »

¹³⁶ Alfred Fouillée, ***L'idée moderne du droit***, Hachette et Cie, 1880, 1885, 1909, p 326.

¹³⁷ Léon Bourgeois utilise volontiers cette expression d'Alphonse Darlu, (1849-1921), professeur de philosophie au lycée Condorcet où il eut pour élèves Marcel Proust, Elie Halévy, Xavier Léon... Il est très représentatif de la IIIème République, au temps où il y avait une « *République des professeurs* » (Albert Thibaudet-1927) et des « *Philosophes de la République* » (Fabiani-1988). L'auteur entend un droit à l'existence sociale, un droit d'intégration, dans le prolongement du droit d'exister robespierriste, sanctionné par le droit aux secours.

hommes, a donc le droit, et par conséquent le devoir d'intervenir pour établir l'équilibre. L'égoïsme humain ne pouvant être vaincu que par l'autorité, il imposera au besoin par la force, la règle de justice et assurera ainsi à chacun sa part légitime dans le travail et dans les produits » (p. 55).

En ces années 1895, nombreux sont les penseurs du solidarisme, philosophes (Alfred Fouillée, Célestin Bouglé, Alphonse Darlu, Henry Michel, Henri Marion...), économistes comme Charles Gide et l'École de la nouvelle économie politique, voire des théologiens protestants (Charles Secrétan...) et le fondateur de la sociologie, Émile Durkheim (1858-1917) qui avait soutenu à Bordeaux (1893) une thèse sur *La division du travail social*.¹³⁸ Serge Paugam y voit « le sous-bassement idéologique de l'État social français tel qu'il s'est fortement institutionnalisé au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. »¹³⁹

Nous nous contenterons de relever, dans la conception solidariste durkheimienne, l'importance et le rôle des corps intermédiaires que le monisme du pouvoir et la haine de la représentation excluaient chez Le Bon.¹⁴⁰

Nous laissons Durkheim conclure :

« Une nation ne peut se maintenir que si, entre l'État et les particuliers, s'intercale toute une série de groupes secondaires qui soient assez proches des individus pour les attirer fortement dans leur sphère d'action et les entraîner ainsi dans le torrent de la vie sociale. Nous venons de montrer comment les groupes professionnels sont aptes à remplir ce rôle, et que tout même les y destine. On conçoit dès lors que, surtout dans l'ordre économique, ils sortent de cet état d'inconsistance et d'inorganisation où ils sont restés depuis un siècle, étant donné que les professions de cette sorte absorbent aujourd'hui la majeure partie des forces collectives. »¹⁴¹

¹³⁸ Thèse publiée en 1893 chez Félix Alcan : *De la division du travail social*, PUF 1930, 2007 (coll. Quadrige, présentation de Serge Paugam).

¹³⁹ *Op cit*, p 2

¹⁴⁰ On peut se demander si la structure de la Vème République, souvent présentée comme « la rencontre d'un peuple et d'un homme », formule d'idéal fusionnel qu'aurait applaudie Le Bon, facilite la représentation et l'action des corps intermédiaires. L'expérience récente montre qu'en l'absence de culture sociale et de bonne volonté, la réponse est non.

¹⁴¹ Émile Durkheim, Préface de la seconde édition, *op cit*, PUF 2008, p XXXIII.

ANNEXES

I À propos des foules

La seule nécessité sociologique des corps intermédiaire est de nature à nous rassurer sur la qualité mentale de leurs manifestations. La foule n'est pas un substrat sociologique soudainement auto-constitué. Tout ce qui s'assemble dans une foule vient d'autres groupes sociaux. Par elle-même, la foule présente un degré d'existence volatil, est composée d'individus « décloisonnés », socialement formés, momentanément détachés des groupes sociaux auxquels ils appartiennent où ils ont puisé les motifs de leur démarche, motifs qui ne seront pas épuisés par la manifestation et qui lui survivront. La manifestation s'inscrit comme un phénomène intercalaire dans une trame sociale permanente qui lui donne son sens. Réduire les manifestations aux pulsions inférieures, c'est opérer un déplacement arbitraire et nier toute continuité entre les émotions et la sphère rationnelle. Les émotions laissent transparaître le motif qui les fonde. L'argument de la foule irrationnelle appartient à un arsenal idéologique et fait système avec la primauté absolue de l'individu sur le collectif.

II L'individu néolibéral

Friedrich Hayek : la transcendance de l'individu

En 1944, paraissait à Londres un livre politique écrit par un économiste et devenait le bréviaire des libéraux face à la social-démocratie et au keynésianisme. **The Road to Serfdom** (Les routes de la servitude)¹⁴² de Friedrich A Hayek (1899-1992). L'auteur entendait tirer les leçons des régimes totalitaires. C'était un pamphlet-manifeste contre l'État-Providence et la mise en place du Plan de William Beveridge. La social-démocratie est le cheval de Troie du communisme. La socialisation de l'économie qui guette l'Angleterre entraîne la perte des libertés individuelles. En quoi consiste le libéralisme ? « Respecter l'individu en tant que tel, reconnaître que ses opinions et ses goûts n'appartiennent qu'à lui, dans sa sphère, si étroitement qu'elle soit circonscrite, c'est croire qu'il est désirable que les hommes cultivent leurs dons et leurs talents individuels. »

Cet individu a été façonné par la culture de la Renaissance, avant elle par le christianisme et l'antiquité gréco-romaine. Montaigne, Érasme, Cicéron sont ses ancêtres. La voie de la liberté est celle d'une émancipation continue de toutes les entraves. La liberté est à elle-même sa fin parce qu'elle permet de réaliser toutes les autres fins.

La liberté passe par une libération des énergies, des initiatives individuelles comprimées par les systèmes de pensée et les systèmes politiques de Bismarck à Hitler. Le socialisme comporte des idées funestes à la

liberté. « Le planisme centralisé signifie que c'est la communauté qui doit résoudre le problème économique à la place de l'individu » (p. 99). Admettre le planisme, c'est, en raison de la connexion de toutes les relations économiques, faire passer sous l'autorité de contrôle la sphère la plus privée de nos existences. Le contrôle des prix confère à ses détenteurs un pouvoir exorbitant, totalitaire. Il faut donc sanctuariser la liberté des prix, la poser comme garantie suprême de toutes les libertés. L'économie ne saurait souffrir aucun interventionnisme politique. « L'accusation commune des nazis et des socialistes contre la séparation artificielle de l'économie et de la politique montre d'une façon significative la différence entre les deux systèmes libéral et totalitaire de même que l'exigence de domination de l'économie par la politique » (p. 116).

Peut-on imposer à l'économie des règles extérieures de justice ? La justice distributive pourrait se fonder sur l'égalité, « égalité complète et absolue de tous les individus dans toute circonstance humainement contrôlable ». Le planisme ne peut qu'imposer des principes communs portant sur des valeurs essentielles, principes qui lèsent notre liberté spirituelle. Enfin le planisme, incapable de coller à la réalité, contraint à la falsification et au mensonge, à la soumission à des fictions, la Nation, la Classe, la Race. Enfin, Hayek décline son credo individualiste : « Nous devons maintenant rappeler le point crucial de notre exposé : la liberté individuelle est incompatible avec la suprématie d'un but unique auquel toute la société est soumise en permanence » (p. 219).

Ludwig von Mises : la transcendance du marché

Ludwig von Mises (1881-1973) a publié en 1949 **Human action** traduit en français en 1985, sous le titre **L'action humaine**.¹⁴³ L'auteur pose le principe de la rationalité du libéralisme et de sa confiance dans la raison humaine. L'économie de marché est consubstantielle de la nation américaine et de sa culture. Ce système est piloté par le marché « qui oriente l'individu dans les voies où il sert le mieux les besoins de ses semblables ». L'État n'intervient pas dans le fonctionnement du marché sinon pour le garantir et le protéger contre toute atteinte qui fausserait sa bonne marche. L'économie de marché implique la libre coopération de tous. Le marché est souverain ; il préside au système social auquel il donne sens et signification.

Le marché n'est pas un bien ni une chose mais un processus dynamisé par le jeu combiné des individus coopérant en division du travail. Les seules forces qui s'exercent sur le marché sont les jugements de valeur qui s'expriment dans les transactions des individus. « Le marché est le point focal vers lequel convergent toutes les activités des individus. Il est le centre d'où rayonnent leurs activités. »

¹⁴² Friedrich Hayek, *Les routes de la servitude*, traduit par G. Blumberg, PUF, 1985.

¹⁴³ *L'Action humaine*, traduit de l'américain par Raoul Audouin, PUF, 1985.

Retrouvez en ligne les *Lettres d'information*
n° 28 et 29 « Les ambiguïtés du Caducée »
n° 25 « Solidarisme et Sécurité sociale, entre passé et avenir »
consacrées aux études antérieures d'Albert Anouilh

et toutes les *Lettres d'information* du Comité régional d'histoire
de la Sécurité sociale Occitanie-Pyrénées-Méditerranée :
<http://www.histoiresecuoccitanie.fr/lettres-d-information>

ou flashez l'adresse avec votre smartphone :



Éditeur : Comité régional d'histoire de la Sécurité Sociale Occitanie-Pyrénées-Méditerranée
près Carsat Midi-Pyrénées, 2 rue Georges Vivent, 31065 Toulouse Cedex

Directeur de la publication, mise en page : Michel Lages

Impression : Carsat Midi-Pyrénées

N° ISSN 1967-7677 date de parution et de dépôt légal : décembre 2023